Nations Unies A/56/PV.5

Assemblée générale

Cinquante-sixième session

Documents officiels

5e séance plénière
Jeudi 20 septembre 2001, à 15 heures
New York

Président : M. Han . . . . . (République de Corée)

La séance est ouverte à 15 h 10.

Point 97 de l'ordre du jour (*suite*)

Développement durable et coopération économique internationale

c) Dialogue de haut niveau sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat

M. Manalo (Philippines) (*parle en anglais*) : D'emblée, ma délégation tient à vous féliciter de votre élection, Monsieur le Président, et à vous assurer de notre entière coopération afin d'assurer le succès de ce dialogue de haut niveau ainsi que de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale.

Je voudrais également, Monsieur le Président, saisir cette occasion pour transmettre, au nom de mon gouvernement, nos sincères condoléances à la ville de New York ainsi qu'à la population et au Gouvernement des États-Unis d'Amérique à la suite des attaques terroristes barbares survenues la semaine dernière. Nous nous associons aux États-Unis et à la communauté internationale pour condamner les atrocités commises la semaine dernière. Nous souhaitons également souscrire à la déclaration faite par l'Iran au nom du Groupe des 77 ce matin.

Ce dialogue a lieu à un moment crucial. Dans le cadre de ce mécanisme permettant d'assurer le suivi de l'Agenda pour le développement, nous avons l'occasion d'évaluer comment les résultats concertés ont résisté à l'épreuve du temps, et en particulier comment nos objectifs ont été mis en oeuvre. Grâce aux enseignements tirés, nous pouvons également envisager d'utiliser notre expérience en vue d'assurer le succès de la Conférence internationale sur le financement du développement, et du Sommet mondial pour le développement durable. À cet égard, le thème de ce dialogue, « S'adapter à la mondialisation : faciliter l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale au XXIe siècle », englobe aussi les objectifs de cette Conférence et de ce Sommet.

Au cours de la présente rencontre, nous devons nous rappeler que l'objectif du développement n'est pas seulement la croissance économique, mais également l'amélioration concrète et durable de la qualité de vie de la majorité de l'humanité au fil du temps, aussi bien en valeurs absolues qu'en valeurs relatives. Notre objectif dans le cadre de ce dialogue de haut niveau et la tâche de cette organisation en matière de développement consistent à donner l'élan politique qui permettra d'honorer les engagements pris dans le domaine du développement, en particulier ceux qui sont énoncés dans la Déclaration du Millénaire. Ma délégation espère aussi que ce dialogue contribuera aux préparatifs de la Conférence internationale sur le financement du développement et du Sommet mondial pour le développement durable.

À cette fin, ma délégation souhaite soulever les points suivants :

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

01-54278 (F)

Premièrement, nous devons continuer de favoriser une démarche globale et durable en matière de développement, qui tienne compte des caractéristiques et circonstances individuelles. Nous devons élaborer, par consensus, un nouveau modèle de développement qui prenne en compte les vues, les besoins et les priorités de tous les partenaires du développement, en particulier les pays en développement qui en bénéficient et qui sont, après tout, l'objet du développement. D'ailleurs, beaucoup espèrent que ce nouveau modèle de développement consensuel ressortira de la Conférence internationale sur le financement du développement.

Deuxièmement, ma délégation estime que chaque pays a la responsabilité principale de mener à bien son propre processus de développement. En même temps, nous reconnaissons que, dans de nombreux cas, la capacité des pays en développement de travailler à leur propre développement, y compris d'être concurrentiels dans l'économie mondiale, peut être insuffisante car l'environnement international et la communauté internationale jouent un rôle important pour influer sur le rythme et l'orientation du développement, en particulier en cette époque de mondialisation.

La communauté internationale doit, compte tenu de la diversité et des circonstances particulières des pays, promouvoir un environnement international favorable au développement et l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale. Cet effort doit également viser à maximiser la durabilité du développement, aussi bien en ce qui concerne la croissance économique à long terme que la gestion de son impact sur l'environnement et l'infrastructure sociale. Cela contribuerait aussi à instaurer et à maintenir la paix et la sécurité internationales. Nous devons également éviter, comme un expert en développement l'a souligné, de déterminer à outrance le développement en établissant un très grand nombre de règles qui, en fin de compte, affirment que tout ce qu'apporte le développement est nécessaire pour l'atteindre.

Troisièmement, il faut améliorer la participation des pays en développement aux processus internationaux de prise de décisions dans le domaine de l'économie.

Enfin, lorsque nous parlons de combler le fossé numérique, nous ne devons pas négliger l'importance de renforcer les fondements de l'économie nationale qui, dans la plupart des pays en développement, sont liés à des évolutions et facteurs économiques externes.

M. Mejdoub (Tunisie) : Monsieur le Président, je voudrais, tout d'abord, vous présenter mes félicitations les plus chaleureuses pour votre élection à la présidence de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale. Je suis convaincu que sous votre présidence, les travaux de ce deuxième dialogue de haut niveau sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat seront couronnés de succès.

Permettez-moi aussi de réitérer les condoléances de la Tunisie au peuple et au Gouvernement des États-Unis à la suite des attentats terroristes perpétrés la semaine dernière. Ma délégation s'associe également à la déclaration faite ce matin par le Président du Groupe des 77. Ma délégation se félicite de la tenue de ce deuxième dialogue de haut niveau ainsi que du choix judicieux des thèmes inscrits à l'ordre du jour, et qui sont au coeur des préoccupations de la communauté internationale. Intervenant au lendemain du Sommet du Millénaire et à la veille d'échéances importantes, telles que la Conférence internationale sur le financement du développement et l'examen décennal des progrès accomplis dans la mise en oeuvre des textes issus de la Conférence sur l'environnement et le développement prévue en Afrique du Sud en 2002, la tenue de ce dialogue revêt une importance particulière. Il sera une occasion propice pour discuter de la stratégie du millénaire visant à favoriser un climat propice au développement et à l'intégration des pays en développement dans l'économie mondialisée, éliminer la pauvreté, réduire de moitié d'ici à 2015 la proportion de la population mondiale dont le revenu est inférieur à un dollar par jour, favoriser l'accès des produits des pays du Sud aux marchés des pays du Nord, bref à instaurer un ordre économique mondial plus juste, plus humain et plus équitable, où les avantages de la mondialisation seront répartis équitablement.

Le monde est entré dans un nouveau millénaire sans qu'il ait réussi à résoudre les problèmes inextricables de la pauvreté, du sous-développement et de la misère. La réalisation du bien-être économique pour tous, qui est l'un des objectifs majeurs de l'ONU, est loin d'être atteint. Nous relevons avec amertume la persistance de multiples manifestations portant atteinte à la dignité de l'homme.

Ainsi, de nombreux pays – notamment en Afrique – continuent-ils de souffrir de fléaux divers, dont les épidémies et la malnutrition, en plus des conflits armés et des guerres civiles. Des fléaux qui interpellent la conscience humaine et commandent l'instauration d'un véritable partenariat entre les nations fondé sur le codéveloppement et la solidarité.

Face à cette situation, la Tunisie, par la voix de son président, a appelé, dès 1989, du haut de cette tribune à la nécessité de réfléchir à la conclusion d'un contrat international pour la paix et le progrès, pour l'édification d'un avenir meilleur pour la communauté internationale. Nous sommes en effet convaincus que les progrès en matière de développement durable ne pourront s'accomplir sans un partenariat entre le Nord et le Sud fondé sur le principe de responsabilités communes mais différenciées.

Il est de bon augure que le Sommet du Millénaire ait choisi la solidarité en tant que valeur fondamentale parmi les valeurs qui doivent régir les relations internationales au XXIe siècle. Les dirigeants du monde entier ont également souligné l'urgence de l'action dans le domaine de la lutte contre la pauvreté. C'est dans ce cadre que s'inscrit la proposition du Président Zine El Abidine Ben Ali visant la création d'un fonds mondial de solidarité, devant contribuer à l'élimination de la pauvreté et à la promotion du développement social et humain dans les régions les plus défavorisées dans le monde. Le fonds mondial de solidarité proposé est un instrument qui complète les mécanismes et les modes d'intervention existants et devrait être financé par des dons et des contributions volontaires.

La Tunisie a lancé cette initiative en se basant sur une expérience nationale qui a fait ses preuves et qui a permis de réduire la pauvreté, estimée aujourd'hui à près de 6 %, par la solidarité. Nous nous félicitons de l'accueil favorable que l'Assemblée générale a réservé à cette initiative dans sa résolution 55/210, et nous invitons tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies et les institutions internationales à contribuer à la concrétisation de ce projet de civilisation à l'occasion de cette cinquante-sixième session, afin de consacrer davantage les valeurs de solidarité et de paix dans le monde.

Il ne peut y avoir de développement sans financement du développement. Aussi la Tunisie attache-t-elle beaucoup d'importance à la Conférence internationale sur le financement du développement, qui doit se tenir à Monterrey, au Mexique, du 18 au 22 mars 2002. Nous exprimons l'espoir que cette conférence offrira un cadre dans lequel pourront être discutés les différents aspects du financement du développement et pourra adopter des conclusions et des décisions importantes tenant compte des préoccupations des pays en développement. Parmi ces préoccupations figurent notamment celles relatives au renversement de la tendance à la baisse de l'aide publique au développement, à la solution du problème de la dette extérieure, à la fluctuation et à la volatilité des investissements privés directs. Cette conférence devrait également permettre la mise en place d'une nouvelle architecture financière internationale prévoyant des mécanismes de prévention, de gestion et de règlement des crises financières.

Dans son rapport A/56/1, le Secrétaire général souligne que les technologies de l'information et de la communication constituent un bon moyen de tirer parti des avantages potentiels de la mondialisation. Nous constatons, toutefois, que les pays en développement n'ont pas été en mesure de profiter pleinement des progrès fulgurants enregistrés ces dernières années dans ce domaine. La nature globale inhérente à ce nouvel environnement et la cadence inégale de son développement, appelées souvent « fracture numérique », rendent vitales la mise en place d'un dialogue international, ainsi que la mise en oeuvre d'approches mondiales pour faciliter l'adaptation à cette nouvelle réalité et l'amélioration de la réinsertion des pays en développement dans le réseau mondial de l'information.

Nous nous félicitons, à cet égard, du prochain lancement par le Secrétaire général du Groupe d'étude des Nations Unies sur les technologies de l'information et de la communication, issu du débat de haut niveau tenu par le Conseil économique et social en juillet 2001 et dont la mission principale consiste à exploiter les possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication.

Nous estimons, par ailleurs, que les efforts visant à combler le fossé numérique devront être intensifiés à la veille des sommets mondiaux sur la société de l'information devant être organisés par le système des Nations Unies et en collaboration étroite avec l'Union internationale des télécommunications à Genève en 2003 et à Tunis en 2005. Le choix de la Tunisie pour abriter la deuxième phase de ce sommet concrétise la

volonté de la communauté internationale de réduire la fracture technologique entre le Nord et le Sud et contribue à l'oeuvre de développement, de paix et de justice que l'Organisation des Nations Unies s'emploie à réaliser dans toutes les régions du monde.

L'Afrique est assurément un continent qui mérite une attention particulière de la part de la communauté internationale. Le Sommet du Millénaire a clairement souligné cette nécessité et invité le système des Nations Unies à jouer un rôle catalyseur dans la mobilisation des ressources en faveur du développement de ce continent et de son intégration dans l'économie mondiale. Les pays africains ont consenti d'énormes sacrifices pour entreprendre les réformes structurelles de leurs économies et pour garantir la réussite de leurs plans de développement en comptant sur leurs propres ressources. Toutefois, les défis politiques, économiques et sociaux auxquels est confronté le continent sont tels qu'il lui est impossible d'assurer son développement sans la coopération de la communauté internationale, et plus particulièrement de l'ONU.

Aussi, nous voudrions réitérer notre appel à une mobilisation accrue en faveur du développement de l'Afrique, et à l'établissement d'un vrai partenariat mondial. Nous soulignons la nécessité de procéder à l'annulation, totale ou partielle, de la dette africaine et sa reconversion dans le financement de projets de développement ainsi que dans des projets de lutte contre 1a pauvreté et de protection de l'environnement. Nous estimons également vital que la communauté internationale prenne des mesures concrètes pour favoriser la promotion des échanges commerciaux et faire profiter l'Afrique des progrès des nouvelles technologies de l'information et de la communication, ainsi que de l'investissement et de la circulation des capitaux.

Nous sommes persuadés que nos débats aussi bien en plénière ainsi que dans le cadre des tables rondes et groupes de travail informels, avec la participation d'acteurs non gouvernementaux, permettront d'aboutir à des décisions importantes, qui soient à la hauteur des engagements pris lors du Sommet du Millénaire et de nature à satisfaire les aspirations de nos peuples au progrès et à la prospérité.

M. Motomura (Japon) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter chaleureusement, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence de l'Assemblée générale.

Au nom du peuple et du Gouvernement japonais, je tiens à présenter l'expression de mes condoléances et de ma profonde sympathie à ceux qui ont subi des pertes dans les récents attentats terroristes, comme au peuple entier et au Gouvernement des États-Unis d'Amérique. Le Japon déplore ces odieux actes de terrorisme commis le 11 septembre contre les États-Unis, qui doivent être considérés non seulement comme des attaques contre les États-Unis, mais comme des crimes contre l'humanité.

J'aimerais aujourd'hui faire quelques observations sur trois questions concernant le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat et l'intégration des pays en développement à l'économie mondiale.

Tout d'abord, j'aimerais souligner le rôle indispensable que jouent les technologies de l'information et de la communication (TIC) s'agissant d'aider la communauté internationale à faire face à la mondialisation. Les TIC ont le potentiel d'accroître la productivité et de créer et maintenir la croissance économique et l'emploi; il importe donc de s'assurer qu'elles sont à la portée de tous. Vous avez vous même dit, Monsieur le Président, dans votre allocution d'ouverture, que

> « l'Assemblée générale peut faire des contributions utiles en attirant l'attention de la communauté internationale sur la nécessité de combler le fossé numérique. » (A/56/PV.1)

Je suis entièrement de votre avis sur ce sujet.

À cette occasion, j'aimerais citer l'annonce faite par le Gouvernement japonais en juillet 2000 d'une « Série de mesures de coopération globale permettant de combler le fossé numérique au niveau international », pour laquelle nous débloquerons 15 milliards de dollars au total sur cinq ans. Depuis, le Japon a envoyé des missions de concertation dans des pays tels que les Philippines, la Thaïlande, le Cambodge, l'Indonésie, Singapour, le Vietnam, la Malaisie, l'Afrique du Sud et la Tunisie. Le Japon a également pris une part active aux travaux du Groupe d'experts sur l'accès aux nouvelles technologies. L'objectif de ces efforts est de combler le fossé numérique en veillant à ce que les pays en développement ne restent pas en retrait dans leurs efforts de développement et que tous puissent tirer parti du potentiel des TIC. Je saisis également cette occasion

pour souhaiter au nom du Japon plein succès au Sommet mondial sur la société de l'information, qui va être organisé par l'Union internationale des télécommunications.

M. Baialinov (Kirghizistan), Vice-Président, assume la présidence.

La deuxième question sur laquelle je voudrais faire quelques observations concerne le financement, public et privé, du développement. Comme nous le savons tous, l'aide publique au développement (APD) joue un rôle important dans le financement public du développement. Le Japon est depuis près d'une décennie le premier donateur d'aide publique au développement, à laquelle il a consacré plus de 100 milliards de dollars au cours de cette période. Toutefois, le Gouvernement japonais revoit actuellement l'ensemble de sa politique économique, y compris l'aide publique au développement, dans le cadre de la politique de « réformes structurelles sans vaches sacrées » du Premier Ministre, M. Koizumi. La raison pour laquelle, en dépit des difficultés économiques et financières qu'il traverse, le Japon a fourni près d'un quart du chiffre mondial total de l'aide publique au développement depuis près de 10 ans est l'importance qu'il reconnaît au rôle de l'APD dans le développement économique des pays en développement. Et c'est aussi pourquoi le Japon est résolu à faire en sorte que les projets d'aide publique au développement soient mis en oeuvre de façon efficace.

Pour ce qui est de notre réponse à la mondialisation, l'APD a un certain nombre de rôles importants à jouer, notamment un rôle humanitaire de filet de protection sociale. Il importe en effet d'aider les pays qui ont du mal à faire face seuls aux tempêtes de la mondialisation.

L'APD peut également mettre en marche le mécanisme d'attraction des fonds privés par le biais du renforcement des infrastructures. Permettez-moi de citer quelques chiffres. En 2000, l'APD mondiale aux pays en développement s'est élevée à 50 milliards de dollars au total, alors que l'investissement étranger direct dans les pays en développement atteignait 240 milliards de dollars. Autrement dit, l'APD ne représentait, malgré son chiffre énorme, que 18 % de l'investissement étranger direct. Il importe donc d'augmenter l'investissement étranger direct dans le monde en développement. L'APD, moins facilement disponible que les fonds privés, pourrait, quant à elle, servir à appuyer les mesures prises par les pays en développement en vue d'attirer l'investissement étranger direct.

Sur le sujet de l'investissement étranger direct, j'aimerais souligner combien il importe de faire face aux réactions en chaîne qui font qu'une crise financière dans un pays est susceptible d'influer sur la totalité du système financier international, comme nous l'avons vu dans le cas de la crise monétaire en Asie, il y a quelques années. Pour faire face à cette crise, le Japon a adopté un système de financement doté d'environ 30 milliards de dollars – la « nouvelle initiative Miyazawa » – qui a permis à plusieurs pays d'Asie de ne pas dépendre à l'excès des capitaux à court terme et de mettre en place un mécanisme de financement stable et durable. Des accords bilatéraux de crédit croisé dans le cadre de l'Initiative Chiang Mai ont également été passés aux mêmes fins.

Enfin et peut-être surtout, j'aimerais souligner le concept de « contrôle national et de partenariat », lancé par le Japon lors des Conférences internationales de Tokyo sur le développement de l'Afrique. Il est impératif que les pays en développement eux-mêmes prennent les mesures qui s'imposent pour faire face au processus de mondialisation. Parallèlement, dans la perspective du partenariat, les pays développés, les organismes de l'ONU et les organisations internationales, ainsi que les autres pays en développement, doivent répondre aux efforts déployés par les pays en développement concernés. Il importe, en particulier, d'approfondir encore le dialogue avec le secteur privé comme partenaire de développement, car ce sont les sociétés privées qui mènent la révolution informatique et qui sont la source de l'investissement étranger direct.

J'espère sincèrement que la réunion d'aujourd'hui pourra doter l'ONU de nouvelles perspectives en matière de développement, mais nous aurons de toute façon, en mars 2002, une occasion de discuter plus en profondeur des mesures à prendre face à la mondialisation, lors de la conférence de haut niveau sur le financement du développement.

Pour terminer, je forme le voeu que toutes nos activités d'aujourd'hui permettent une meilleure compréhension des tâches qui attendent chacune des parties prenantes et qu'elles mènent à des débats fructueux au Mexique.

M. Sharma (Inde) (*parle en anglais*) : Puisque c'est la première fois que je prends la parole en plénière lors de cette session, je tenais à exprimer notre indignation face aux actes monstrueux de terrorisme commis récemment contre le pays hôte et que nous condamnons. Nous sommes en pensée avec les familles endeuillées, auxquelles nous présentons nos condoléances, et nous déplorons profondément, les immenses dégâts matériels subis. Nous trouvons encourageant de voir que le phénomène du terrorisme est vu comme un défi par l'ensemble de la communauté internationale, qui tient à montrer sa détermination de l'éliminer de la face de la terre. Cet objectif de la communauté mondiale est étroitement lié à la stabilité et au progrès socioéconomiques, sujet qui nous occupe aujourd'hui.

À ce stade, nous ne devons pas oublier le contexte dans lequel s'inscrivent les protestations qui s'élèvent contre une mondialisation asymétrique, protestations devenues habituelles depuis Seattle, en 1999, phénomène à répétition constaté à Melbourne, Prague, Séoul, Nice, Barcelone, Washington, Québec, Gothenburg et Gênes.

Il serait erroné de réduire ce phénomène à des manifestants ridicules ou à une troupe ambulante d'émeutiers et d'anarchistes professionnels. Il est vrai qu'en de telles situations, ces éléments trouvent une occasion de se conduire de façon regrettable, irresponsable et provocante, qui suscite l'attention des médias. Heureusement, on peut trouver un remède à cette situation. Il nous faut toutefois réfléchir davantage au malaise et aux préoccupations ressentis face à la mondialisation et que ce phénomène suscite.

Si nous examinons certaines des statistiques citées, nous notons que l'an dernier, les partisans de l'allégement de la dette en faveur des pays les plus pauvres du monde ont recueilli 24 millions de signatures – la plus grande pétition dans l'histoire. Il y a seulement deux ans, 25 manifestants étaient présents à la réunion annuelle de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) à Washington. L'an dernier, leur nombre a atteint 30 000. À la fin de ce mois, pour la réunion de la Banque mondiale et du FMI – maintenant annulée –, les activistes s'attendaient à plus de 50 000. Un sondage publié cet été dans *Le Monde* a montré que 56 % des Français estiment que les sociétés multinationales sont les bénéficiaires de la mondialisation; seulement 1 % pensent que les consommateurs et les citoyens en tirent avantage.

Il existe de nombreux motifs de préoccupation, tels que la primauté de la recherche du profit, la dégradation de l'environnement, l'avantage disproportionné en faveur de ceux qui sont bien placés pour profiter des forces de la mondialisation, le peu d'intérêt accordé à ce qui devrait être l'agenda prioritaire de la lutte contre la pauvreté et l'amélioration de la situation des pauvres, l'érosion de la confiance en la démocratie et les priorités des institutions internationales, dans l'influence sur le jeu de l'argent politique, l'angoisse suscitée par l'insécurité de l'emploi, le sentiment de subir des inégalités croissantes, l'utilisation d'espaces publics à des fins commerciales, l'exercice d'une autorité supranationale qui éclipse les pouvoirs nationaux et locaux, et un sentiment d'impuissance. Il existe de nombreuses autres préoccupations qui alimentent cet état d'anxiété. On a le sentiment que l'ordre mondial est devenu dysfonctionnel et inique. Ce sentiment est aggravé par le fait que dans un univers qui se mondialise – avec ses ressources nées d'échanges croissants, des investissements florissants, un investissement étranger direct atteignant en moyenne 100 milliards de dollars à la fin des années 80 et 900 milliards 10 ans plus tard, le mouvement des capitaux et les ressources générées par les sciences et technologies –, il devrait être plus que jamais possible de mettre au point ensemble un programme de changement, de sorte que la mondialisation soit perçue comme une marée qui soulève tous les bateaux, et non pas comme un processus qui divise le monde en gagnants et perdants, en nantis et démunis, en profits pour les entreprises et pertes pour les individus.

Nous ne devons pas nous tromper sur le fait que la mondialisation et le capitalisme mondial s'efforcent aujourd'hui de gagner le débat. Aux Nations Unies, nous avons la responsabilité d'organiser des délibérations originales, constructives et réfléchies pour corriger les insuffisances perçues et voir comment l'emporter dans ce débat. Le dialogue de haut niveau sur le renforcement de la coopération internationale pour le développement se déroule dans une conjoncture marquée par un regain d'incertitude sur les perspectives économiques mondiales du fait d'un ralentissement significatif de l'activité économique des grands pays et du déclin qui en résulte dans la production et le commerce mondiaux. Ce dialogue a été conçu comme un cadre de discussion des questions concernant l'environnement économique international et qui vise à promouvoir la convergence des

perceptions et à renforcer la coopération multilatérale pour le développement, dans un esprit de partenariat basé sur l'intérêt mutuel et des avantages communs. Nous sommes convaincus que durant ce dialogue, il y aura des discussions enrichissantes et fructueuses sur le thème « S'adapter à la mondialisation : faciliter l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale au XXIe siècle » et les deux thèmes secondaires.

L'ère de la mondialisation et de la libéralisation, où nous vivons aujourd'hui, était annonciatrice d'une prospérité sans précédent pour l'humanité. On espérait que la libre circulation des capitaux, des biens et services créerait une croissance soutenue et équitable pour toutes les nations. Mais cela n'a pas eu lieu. Les profits ont augmenté de façon inégale, créant un monde où la prospérité a été l'apanage de quelques-uns et la pauvreté, le lot du plus grand nombre, et où les disparités en matière de revenu et de richesse entre les nations et en leur sein s'aggravent.

Les chiffres qui illustrent cette situation sont bien connus. Aujourd'hui, 66 pays sont dans une situation pire qu'il y a 10 ans. Dans son numéro du 16 juin 2001, l'*Economist* indique qu'il n'y a jamais eu autant de riches, avec environ 7 millions de millionnaires et plus de 400 milliardaires. Dans le même temps, 2,8 milliards de personnes vivent aujourd'hui avec moins de 2 dollars par jour, et 1,2 milliard avec moins d'un dollar par jour. Le revenu moyen des 20 pays les plus riches ne peut en aucune manière être comparé à celui des 20 nations les plus pauvres. Il est clair que nous devons agir ensemble pour inverser cette tendance à une aggravation des disparités et faire en sorte que la mondialisation profite à tout le monde – à toutes les nations et à toutes les catégories sociales.

Une mondialisation bien mise en oeuvre – c'est-à-dire appuyant les objectifs de développement socioéconomique des pays en développement – doit être notre objectif. Il ne s'agit pas de choisir entre la mondialisation et l'isolement, mais il faut se mettre d'accord sur les conditions auxquelles une mondialisation équitable pourrait progresser. Nous devons nous poser la question suivante : « S'il est tellement évident que la mondialisation est un processus avantageux, quelles sont les raisons qui font que cela n'est pas reconnu au plan universel? ». Les angoisses sont liées aux disparités, aux résultats inégaux et à un sentiment de vulnérabilité. Nous pensons que nos réponses pourraient intégrer l'obligation de rendre le processus universellement acceptable en faisant en sorte qu'il soit universellement profitable. Nous devons trouver les moyens permettant aux pays en développement de bien s'intégrer dans l'économie mondiale.

Un certain nombre de pays en développement ont connu un faible taux de croissance au cours des deux décennies écoulées. On avait l'habitude de penser qu'une performance médiocre était due à une politique nationale peu efficace. Mais cette explication est moins convaincante vu qu'au cours de la dernière décennie, les politiques sont en fait devenues convergentes. Un grand nombre de pays en développement à faible croissance mettent en oeuvre des programmes d'ajustement structurel.

Le programme des réformes intérieures nous est connu. En dépit de cela, la performance n'a pas été à la hauteur de ce qui était attendu. L'explication en réside peut-être pour une part dans une application incorrecte au niveau national, ce qu'il faut maintenant examiner. Il existe, toutefois, des contraintes extérieures qui ne peuvent être traitées qu'en conjonction avec la communauté internationale. Cela rend le dialogue international plus important que jamais; il devrait embrasser une série de questions, depuis le renforcement de l'architecture financière jusqu'à la création d'un environnement international porteur, par l'action concertée dans les domaines du commerce, de la dette, des flux financiers privés, de l'aide publique au développement et par le recours à la science et à la technologie, y compris les technologies de l'information et de la communication.

Dans la période à venir, trois événements clefs vont nous offrir l'occasion d'aborder les préoccupations des pays en développement et de progresser vers une économie mondiale qui soit équitable et qui n'exclue personne : la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce qui doit se tenir à Doha en novembre, la Conférence internationale sur le financement du développement, à Monterrey en mars prochain, et le Sommet mondial pour le développement durable, à Johannesburg en septembre prochain. Nous devrons montrer la volonté politique d'atteindre les objectifs d'une croissance économique durable, et du développement durable pour tous. Nous pensons que notre approche des questions qui appellent notre attention devrait être la suivante.

Dans les questions commerciales, nous devons aborder les problèmes d'application encore non résolus, y compris concernant l'application des clauses spéciales et différenciées en faveur des pays en développement dans divers accords de l'Organisation mondiale du commerce. Les mesures protectionnistes et les obstacles persistants dans les domaines prioritaires pour les pays en développement, comme l'agriculture, le textile et l'habillement, devraient être démantelés. La Banque mondiale a noté que, rien que dans le domaine de l'agriculture, les avantages commerciaux provenant de la suppression des subventions devraient être de 350 milliards de dollars par an.

Nous devons également examiner les moyens appropriés par lesquels les flux financiers privés et l'investissement financier direct, qui prennent une importance croissante en tant qu'instruments de l'aide financière extérieure, peuvent être utilisés pour augmenter la capacité de production, et le développement des infrastructures dans les pays en développement. En ce qui concerne les flux financiers à court terme, nous devrions tenter de mettre en place les mécanismes qui conviennent pour contenir les fuites de capitaux soudaines qui peuvent créer un effondrement dans l'économie de certains pays.

Puisque les flux financiers privés ne peuvent être considérés comme un substitut à l'aide publique au développement, les pays développés devraient, selon un calendrier précis, renverser le long mouvement de déclin de l'APD, qui est tombé à 0,22 % de leur produit national brut, et rapidement revenir à l'objectif convenu par la communauté internationale de 0,7 %. Il est primordial de souligner le caractère essentiel du programme social de base, indispensable à une croissance saine, comme l'affirme la Déclaration adoptée au Sommet du Millénaire. En se fondant sur l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, il faut promouvoir des mesures d'allègement de la dette qui soient plus profondes, plus larges, et plus rapides, ce qui libérerait des ressources prélevées sur le cycle des remboursements au profit des programmes nationaux d'élimination de la misère et de développement.

Cet allégement devrait être lié à des mesures d'accès aux marchés afin d'assurer leur viabilité. Les structures de décision par lesquelles la gouvernance est exercée mondialement doivent être élargies et rendues plus équitables, en acceptant une participation plus grande des pays en développement et en leur y donnant réellement la parole. La structure financière internationale doit être renforcée, de même que le régime des échanges multilatéraux. Une plus grande cohérence doit être instaurée entre les phénomènes macroéconomiques, le commerce, les politiques d'aide et de financement pour garantir que notre objectif commun d'élargir les profits de la mondialisation sera soutenu.

Nous devons trouver des ressources nouvelles et novatrices pour les priorités du développement, pour suppléer aux fonds traditionnels, afin d'atteindre les objectifs de développement international dans le délai convenu. À cet égard, nous notons l'intérêt accru pour la taxe Tobin.

La communauté internationale doit renouveler, au niveau politique le plus élevé, son engagement d'appliquer l'Agenda 21, en identifiant les contraintes, et en réaffirmant son engagement de mettre à la disposition des pays en développement de nouvelles ressources financières supplémentaires et de leur transférer les technologies compatibles avec le respect de l'environnement.

La mondialisation a été mue par les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Si les TIC peuvent jouer un rôle important pour la promotion du développement, il existe encore des barrières à l'accès à la connaissance, en particulier pour les citoyens et les institutions des pays en développement. Nous croyons fermement que le Groupe d'experts sur l'accès aux nouvelles technologies peut jouer un rôle inestimable en réduisant la « fracture numérique », en encourageant l'accès aux nouvelles technologies, et en mettant résolument les technologies au service du développement de tous. Nous devons, toutefois, nous protéger contre les réseaux criminels, qui tirent avantage des technologies les plus avancées.

Pour terminer, je voudrais souligner que l'Organisation des Nations Unies, grâce à sa représentation universelle et à son aptitude à entreprendre une action globale, occupe une place unique dans le débat sur la mondialisation. Nous avons eu une interaction des plus créatives et constructives avec le Fonds et la Banque. Nous continuons à penser que nous sommes à un moment du débat économique international où un échange significatif a déjà eu lieu. Nous ne parlons plus dans le vide, mais nous nous

parlons face à face, les uns aux autres. Nous devons partir de là, afin que, par une volonté politique collective, nous parvenions à reléguer la misère et la faim dans le passé, et à progresser vers un futur équitable pour toute l'humanité.

M. Effah-Apenteng (Ghana) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord saisir cette occasion pour exprimer la profonde sympathie et les condoléances du Gouvernement et du peuple du Ghana envers le Gouvernement et le peuple des États-Unis, pour les décès et les dommages causés par les attaques terroristes. Nous sommes vivement conscients non seulement que de tels actes sont dirigés contre nos valeurs en tant que communauté civilisée, mais aussi que les ramifications économiques de tels actes affectent tous les pays, notamment en cette ère de mondialisation.

Ma délégation considère que cette session de dialogue de haut niveau, qui se déroule dans une période de ralentissement économique mondial, vient à point nommé puisqu'elle fournit une occasion de tirer les leçons qui s'imposent, et de définir une vision plus audacieuse, qui corresponde aux possibilités offertes par la mondialisation.

La récurrence de crises financières et du ralentissement économique face à l'expansion des marchés qui mènent la mondialisation, et les niveaux persistants de pauvreté face au potentiel illimité de croissance de la richesse des nations que recèle la mondialisation, sont un indice de notre échec, en tant que communauté mondiale, à exploiter au maximum les possibilités de la mondialisation.

Nombre d'individus dans le monde qui devraient faire partie des marchés mondiaux ne subsistent qu'en marge de ces marchés car ils vivent avec moins de 2 dollars par jour. Nombre d'entre eux qui devraient ajouter de la valeur à ces marchés sont exclus de la chaîne de valeur parce qu'ils n'ont pas les compétences requises ou demeurent à la périphérie de l'activité productrice qui nécessite aujourd'hui de nouvelles aptitudes. Les possibilités d'éduquer une main-d'oeuvre qualifiée par l'intermédiaire de réseaux de connaissances et d'accroître la qualité de la vie par le truchement de progrès axés sur la technologie dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la nutrition, des rendements des récoltes et de l'activité des entreprises sont dilapidées, comme les statistiques continuent de l'indiquer. À cause de cela, la mondialisation, qui est un processus d'intégration des économies, de la culture, de la technologie et de la gouvernance, menace d'élargir les fissures des sociétés en creusant les écarts de revenus à l'intérieur des pays et entre ceux-ci.

Il est essentiel, pour relever les défis de la mondialisation, d'adopter des mesures susceptibles de donner la possibilité à tous les pays et à tous les peuples de participer à ses processus, notamment le renforcement du pouvoir d'action facilité par ses réseaux de connaissances qui sont facilement accessibles. Les pays en développement ont, à cet égard, la responsabilité particulière d'aller au-delà de leurs efforts de réforme économique des dernières décennies pour assurer un environnement macroéconomique stable et sain, capable d'inciter à une plus grande épargne, de prévenir la fuite de capitaux et d'attirer les investissements du secteur privé, tant locaux qu'étrangers.

Nous devons également encourager un climat de gouvernance basé sur des institutions et des lois qui soit à même de permettre à nos citoyens de prospérer grâce à leurs capacités créatrices et de recueillir les fruits de la stabilité et de l'ordre public. L'accroissement effectif de nos ressources humaines, notamment par le biais de la conception de programmes axés sur l'avenir qui nous permettent de nous laisser porter par la vague de l'innovation, doit revêtir la plus haute priorité dans nos efforts de développement. Ces derniers doivent tirer profit des travaux du Groupe d'étude sur les technologies de l'information et de la communication.

Des processus politiques et économiques favorisant la stabilité et le développement des marchés au niveau régional sont également indispensables à cet égard. À ce propos, les efforts intensifiés visant à obtenir l'intégration, notamment en Afrique, doivent être poursuivis et soutenus afin d'assurer qu'ils se concrétisent dans le laps de temps le plus court possible. La Nouvelle initiative africaine, adoptée par les dirigeants africains à Lusaka (Zambie) en juillet, affirme que les avantages d'une intégration gérée efficacement offre les meilleures chances de prospérité économique future et d'un allègement de la pauvreté. La Nouvelle initiative africaine, ancrée dans les principes fondamentaux de la mise en charge, de l'esprit d'initiative et de la responsabilité africains, reconnaît également l'importance de développer des

partenariats au niveau international afin de permettre à l'Afrique de réaliser les objectifs qu'elle s'est fixés.

Le fait d'accepter la principale responsabilité de notre propre développement économique ne signifie donc pas que les pays en développement peuvent, tout seuls, parvenir à une intégration bénéfique dans l'économie mondiale. Les décisions, les actions et l'inaction des soi-disant économies systémiquement importantes, surtout des pays développés, affectent notablement la capacité de nombre de pays en développement de participer effectivement à l'économie mondiale. Il est clair, en effet, que l'engagement le plus efficace en faveur de la mondialisation doit être de portée mondiale. C'est sous cet angle que les dirigeants du monde entier, dans leur Déclaration du Millénaire, préconisaient, il y a un an seulement, des politiques et des mesures correspondant aux besoins des pays en développement et à ceux des pays à économie de transition.

Le dosage des politiques nécessaires au maintien d'un environnement économique externe propice à un développement accéléré dans les pays en développement demeure essentiellement le même que celles contenues dans la Déclaration sur la coopération économique internationale. Il n'est pas étonnant que l'idée directrice du Sommet du Millénaire ait été la reconnaissance de l'incapacité d'atteindre les objectifs énoncés dans la Déclaration et dans la Stratégie internationale du développement pour la dernière décennie, ainsi qu'une détermination de remédier à cette situation.

Une composante essentielle de toute nouvelle stratégie visant à intégrer les pays en développement dans l'économie mondiale doit comprendre le renforcement du système monétaire et financier international par le biais d'une plus grande transparence de la part de tous les protagonistes – privés, publics et multilatéraux – de l'économie mondiale; une participation accrue des pays développés à la prise de décisions, dans les processus tant formels qu'informels, notamment par le biais de mécanismes régionaux; et une surveillance multilatérale afin de couvrir toutes les économies, y compris les principales économies.

Les organisations financières internationales devront aller au-delà de la promotion de la discipline et de la libéralisation macroéconomiques pour soutenir le renforcement des institutions dans les secteurs tels que les marchés, l'application des lois et la gouvernance publique, afin de permettre une convergence institutionnelle entre les pays développés et les pays en développement. Les institutions financières internationales ainsi que l'Organisation des Nations Unies devraient, dans le contexte du développement des marchés, apporter un soutien à l'activité du secteur local privé par le truchement de l'établissement de fonds à long terme qui font cruellement défaut.

Conjointement aux ressources qui pourraient être obtenues par le biais de partenariats novateurs publics-privés impliquant la Société financière internationale et les organismes multilatéraux et bilatéraux de garantie et d'assurance, ces ressources pourraient représenter une part considérable des besoins en investissement des pays en développement, auxquels les apports de capitaux actuels ne répondent pas. Cela se fera selon la volonté politique des pays les plus riches. Il est cependant clair qu'à moins qu'ils n'agissent, les mesures d'appui de la communauté internationale continueront d'être insuffisantes et tardives. Cela a été le cas des mesures actuelles concernant l'allègement de la dette et le commerce international, deux secteurs essentiels aux efforts visant à l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale.

Nous pensons que les politiques d'allègement de la dette, dans le contexte des documents stratégiques de lutte contre la pauvreté, devraient refléter la reconnaissance de la nécessité pour ces pays d'atteindre un taux de croissance de 7 à 8 % par an. La définition étroite des indices et le long processus de l'amélioration de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés finit par aller à l'encontre du but recherché.

Pour que l'allégement de la dette ait un effet durable, il est clair que les pays développés devront adopter des mesures décisives pour répondre aux préoccupations des pays en développement quant à la mise en oeuvre des engagements souscrits lors du Cycle d'Uruguay, notamment l'Accord sur les textiles et les vêtements, l'Accord sur l'agriculture, les dispositions concernant les traitements spéciaux et discriminatoires, les stipulations relatives à l'aide technique et autre de la part des pays développés, ainsi que les questions liées au Programme incorporé. Il faut transformer l'Organisation mondiale du commerce pour tenir compte de la dimension du développement des échanges et pour assurer la cohérence des

politiques mondiales en matière de commerce, de finance et de développement.

La nécessité de traiter les principaux domaines d'action comme un tout ne se limite pas à la dette extérieure et au commerce international. Elle s'étend aux questions systémiques et aux efforts de capitaux étrangers, y compris l'aide publique au développement. On peut faire en sorte que celle-ci joue un rôle plus essentiel, soit dans le développement de l'infrastructure et du financement à long terme du secteur privé soit dans l'amélioration du rôle de l'ONU dans la réalisation des objectifs de développement international. Cela peut se faire si l'on veille à ce que l'aide publique au développement s'adapte aux programmes nationaux au lieu de s'adapter à l'approche-projet. En prenant en compte le rôle de l'ONU dans la mise en oeuvre des objectifs de développement, il est également temps d'envisager d'évaluer les contributions aux activités opérationnelles de l'Organisation des Nations Unies.

Dans quelques semaines, le Comité préparatoire de la Conférence internationale sur le financement du développement se réunira pour entamer les travaux relatifs au document final. L'objectif de cette conférence est essentiel au succès de l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale. Un résultat qui débouche sur des partenariats qui permettent de créer les conditions nécessaires à la mobilisation des ressources pour une croissance soutenue et un développement durable des pays en développement fera de la mondialisation une force positive pour tous.

Nous devons utiliser ce forum comme l'occasion d'envoyer ce message à ceux qui négocieront le document final. Nous devons attendre rien de moins qu'un consensus mondial qui reflète tant l'impératif d'augmenter les richesses de toutes les nations que l'admission de la nécessité d'une solidarité mondiale dans un village planétaire.

M. Fonseca (Brésil) (*parle en anglais*) : Comme les orateurs qui m'ont précédé, je voudrais commencer par réitérer nos condoléances au peuple et au Gouvernement des États-Unis après les attaques terroristes de la semaine dernière. La nouvelle de ces attaques a ému et indigné les Brésiliens. Nous sommes attristés par les pertes de vie tragiques et par les souffrances causées à des milliers de victimes innocentes et à leurs familles. Le Brésil condamne avec la plus grande fermeté toute forme de terrorisme. Nous continuerons d'appuyer tous les efforts conjoints de la communauté internationale, y compris ceux de l'Assemblée générale, afin d'éradiquer ces pratiques intolérables, qui sont contraires à la construction d'un ordre international basé sur les principes de justice.

Le concept de mondialisation peut être interprété de bien des façons. Les conséquences de la mondialisation ont été différentes selon les groupes et selon les pays. Il y a ceux qui pensent que la mondialisation entraîne une période de croissance économique sans précédent, permettant à un grand nombre de pays de bénéficier des flux financiers et du transfert de connaissances et de technologies. À l'autre extrême, certains pensent que le processus mis en route par la mondialisation a engendré des crises économiques, accru les disparités sociales, et entraîné des taux élevés de chômage ainsi que la prédominance de la concurrence du marché au détriment des objectifs sociaux. Une autre question fondamentale est celle du degré de liberté des États face à ce nouveau défi et la raison pour laquelle certains pays s'ajustent beaucoup mieux que d'autres à ce processus.

Nul ne conteste qu'il y a un grand nombre de pays qui se heurtent de nos jours à une situation particulièrement dramatique. Un tiers de la population mondiale vit avec moins de 2 dollars par jour, et la mondialisation n'a pas su répondre aux besoins des pays en développement. Par conséquent, il y a besoin urgent de promouvoir et de renforcer la coopération internationale.

Comment devons-nous faire face à cette immense tâche? Je pense que le thème de ce dialogue nous indique la voie à suivre, à savoir, faciliter l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale au XXIe siècle. À l'heure actuelle, ce dont nous avons besoin, ce n'est pas de moins de mondialisation, mais de plus de mondialisation – une mondialisation véritable, plus participative et plus équitable. La solution n'est pas de mettre fin à ce processus, mais d'y impliquer beaucoup plus de pays et beaucoup plus de personnes. Nos efforts communs doivent tendre à offrir des occasions à ceux qui se trouvent à la périphérie de la mondialisation et ne réunissent pas les conditions qui leur permettraient d'en tirer bénéfice.

Comme le Brésil l'a affirmé lors des préparatifs de la Conférence internationale sur le financement du développement, le maître-mot doit être intégration.

Cette conférence longtemps attendue représente l'un de nos efforts les plus importants pour traiter des aspects fondamentaux de la mondialisation. Nous espérons qu'elle débattra des complexités découlant de la variété d'acteurs concernés par ce processus et nous espérons pouvoir impliquer toutes les parties prenantes. Je veux dire par là les pays développés et les pays en développement, les institutions multilatérales, le secteur privé et la société civile. Nous espérons que, dans le cadre de la Conférence, nous allons pouvoir évaluer toutes les questions importantes relatives au développement, comme les échanges, les questions systémiques, les mouvements de capitaux et la dette. Nous espérons aussi que cette conférence contribuera à la mise en oeuvre de tous les objectifs de développement qui ont été énoncés lors des grandes conférences des années 90 et de la Déclaration du Millénaire.

Je voudrais maintenant citer quelques exemples qui illustreront le type de mondialisation dont nous avons le plus besoin. Je vais me concentrer sur trois domaines : le commerce, le système financier international et les technologies de l'information et de la communication.

Pour ce qui est du commerce, nous avons besoin de passer de la rhétorique à la pratique de la libéralisation. Les secteurs d'exportation qui sont vitaux pour les pays en développement ne sont pas soumis aux mêmes règles qui s'appliquent aux autres secteurs. Malheureusement, le protectionnisme y persiste. Un certain nombre d'obstacles tarifaires et non-tarifaires entravent les exportations des pays en développement, entre autres des crêtes tarifaires et l'escalade des droits de douane, des quotas et l'utilisation abusive des mesures anti-dumping. Toutes ces politiques ont été utilisées à l'encontre des biens agricoles, des produits de la sidérurgie et les textiles, pour ne citer que quelques-uns des articles d'exportations. Ce qui est pire, c'est que les subventions au secteur agricole dans les pays développés s'élèvent à plus d'un milliard de dollars par jour.

Au cours de la dernière décennie, le Brésil a ouvert son marché, mais il n'y a pas eu réciprocité. Si la liberté des échanges est une caractéristique de la mondialisation, alors il faut qu'il y ait en effet plus de mondialisation, ce qui, dans ce cas précis, signifie un système commercial mondial équitable qui permettrait aux pays en développement d'avoir de meilleures perspectives. Le Secrétaire général, Kofi Annan, a indiqué en juillet dernier lors des débats de haut niveau tenus dans le cadre du Conseil économique et social, qu'il faut que la communauté internationale revienne à l'élan offert par l'ouverture des marchés lors du lancement d'une nouvelle série de négociations sur le commerce, qui doit être une véritable série consacrée au développement, à savoir qu'elle accorderait la priorité aux préoccupations et aux intérêts des pays en développement.

Le système financier international représente aussi un autre point important. Les crises financières de la moitié et de la fin des années 90 ont fait mieux prendre conscience de la nécessité d'adopter des politiques macroéconomiques saines. Le Brésil a mis en oeuvre ces politiques, qui, entre autres résultats positifs, ont contribué à la stabilité économique et attiré le flux actuel d'investissement étranger direct dans mon pays.

Cependant, pour que les politiques nationales soient couronnées de succès, il faut qu'elles soit assorties d'un environnement international propice. Malheureusement, les risques d'instabilité continuent de peser sur le système financier international. Étant donné que tous les pays risquent d'être touchés, tous les pays doivent pouvoir participer au processus de décisions au niveau international. Toutefois, à l'heure actuelle, il existe un déficit de participation. La mondialisation signifie non seulement la création de nouvelles tendances, mais aussi la création de cadres appropriés, afin que nous puissions éviter un manque de gouvernance et que tous puissent bénéficier de la mondialisation. Encore une fois, nous avons besoin de plus de mondialisation, mais d'une mondialisation qui comporte une gouvernance cohérente et participative du système financier international.

Pour terminer, je voudrais faire quelques observations sur les technologies de l'information et de la communication. On a beaucoup parlé de leur capacité de faire progresser le développement à pas de géant. Comme le Rapport sur le développement humains l'indique, la technologie est, plus que jamais, un outil fondamental pour le développement et la croissance économique. Les technologies de l'information et de la communication permettent des progrès significatifs dans des domaines tels que l'éducation, la santé, la culture, le commerce, l'agriculture, l'industrie, le tourisme, la création

d'emplois et même la transparence au niveau gouvernemental.

Le Brésil a lancé un grand nombre d'initiatives dans ces secteurs, aux niveaux tant national qu'international. Le Gouvernement brésilien a mis en place un Programme de société de l'information, dont l'objectif est d'élargir les activités économiques en utilisant de façon intensive les technologies de l'information et de la communication et d'accroître le nombre d'usagers de l'Internet dans le pays.

Le Brésil a également participé à des forums internationaux, par exemple au Groupe d'étude des Nations Unies, et nous avons suivi de près les développements issus du Groupe d'experts sur l'accès aux nouvelles technologies (Dot Force). En juin dernier, à Rio de Janeiro, le Brésil a organisé une réunion sur les technologies de l'information et de la communication afin de discuter de cette question avec d'autres pays en développement membres du Conseil économique et social et afin d'assurer le suivi des activités du Groupe d'experts sur l'accès aux nouvelles technologies. La déclaration issue de cette réunion a souligné l'importance de la participation des pays en développement au processus de prise de décisions portant sur les technologies de l'information et de la communication, tout en prenant en compte leurs incidences économiques, politiques, écologiques, culturelles et sociales.

En fait, les technologies de l'information et de la communication sont une caractéristique fondamentale du processus de mondialisation. Il a été dit qu'avec l'avènement des technologies de l'information et de la communication un grand nombre de décisions peuvent être prises en appuyant sur un bouton. Il faut par conséquent que beaucoup plus de personnes aient la possibilité d'appuyer sur le bouton de la mondialisation. Dans ce cas, le sens de la mondialisation est de permettre aux pays en développement d'avoir un plus large accès aux connaissances et aux technologies.

L'un des lieux communs formulés au sujet de la mondialisation est que personne n'est responsable de rien. Toutefois, la conclusion que l'on peut tirer des trois exemples que j'ai cités, c'est qu'il existe des institutions qui s'occupent de la mondialisation. Ce dont nous avons besoin, c'est plus d'intégration et plus de participation de la part des pays en développement, à la fois dans la formulation et dans la mise en oeuvre des politiques internationales.

La mondialisation est une réalité, non pas une idéologie. La mondialisation en soi ne jette pas les bases de l'espoir en un meilleur avenir pour les pauvres. Il faut en fait recréer l'espoir par des actions. Atteindre un progrès concret sur des problèmes concrets est la seule voie permettant de renouveler l'espoir – qui demeure un élément essentiel de notre société divisée, qui est encore divisée de manière inacceptable. Il est urgent d'indiquer très clairement que la mondialisation peut servir de fondement à un développement plus équitable.

M. Hasmy (Malaisie) (*parle en anglais*) : C'est le coeur lourd que je participe à ce dialogue de haut niveau sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat, compte tenu des événements tragiques qui ont affecté le pays et la ville qui nous accueillent. Au nom de mon gouvernement et de ma délégation, je me dois d'exprimer le choc total, la révulsion de la Malaisie et sa vigoureuse condamnation de ces actes terroristes odieux et de présenter nos profondes condoléances au peuple des États-Unis ainsi qu'aux autres pays qui ont perdu des ressortissants à la suite de ces attaques. Nous aurons l'occasion de parler de cela de manière plus détaillée en d'autres circonstances.

Je voudrais féliciter l'Ambassadeur Han de son accession à la présidence de l'Assemblée générale et l'assurer de toute notre coopération.

Les thèmes de nos délibérations sont particulièrement pertinents à l'époque où nous vivons, qui se caractérise par la mondialisation, l'interdépendance et la révolution dans la sphère des technologies de l'information et de la communication, entre autres domaines. Nous espérons que ce dialogue permettra de mieux comprendre ces problèmes et les liens qui les unissent et donnera un nouvel élan à la promotion de la coopération économique internationale, qui facilitera l'intégration des pays en développement à l'économie mondiale.

Ma délégation s'associe à la déclaration faite par le Président du Groupe des 77, laquelle a détaillé les préoccupations des pays en développement devant les défis que pose la mondialisation et l'intégration de leurs économies dans l'économie mondiale. Je voudrais, cependant, présenter, du point de vue de la Malaisie, des observations supplémentaires sur

certaines questions déjà soulevées par le Président du Groupe des 77.

L'une des caractéristiques de la situation économique actuelle est la position défavorisée du Sud vis-à-vis du Nord malgré l'esprit de coopération, de complémentarité et d'intégration dans l'économie mondiale maintes fois claironné. Quels que soient les changements qui ont pris place au niveau mondial, ils n'ont pas fondamentalement changé les relations de base entre les pays développés et les pays en développement, qui continuent à être caractérisés par la domination des pays riches du Nord et la marginalisation des pays pauvres du Sud.

La position défavorisée des pays en développement a encore empiré sous l'impact de la mondialisation. Dans le cadre de la mondialisation, du fait de leurs liens accrus et de plus en plus institutionnalisés avec le Nord développé ainsi que de leur état de dépendance, les pays en développement sont devenus encore plus vulnérables aux facteurs extérieurs. Cependant, les pays en développement ont opté avec ferveur pour la mondialisation, d'abord parce que l'on pensait que c'était un phénomène irréversible et ensuite parce que l'on espérait que le Sud pourrait en tirer des avantages. Nous commençons à comprendre que la mondialisation n'est pas une panacée universelle. Elle a des aspect négatifs auxquels il faut faire face si l'on veut que chaque État puisse participer de manière bénéfique à ce processus. Ceci est important afin que le processus bénéficie à tous les États, non pas seulement à quelques États privilégiés.

La crise financière traversée par l'Asie nous a rappelés qu'un suivi des règles de la mondialisation, telles que la libéralisation de l'économie, ne se traduit pas automatiquement par une croissance plus rapide, un commerce ou un développement plus prospères pour les pays en développement. Cela ne leur assure pas non plus la protection d'une prospérité durement gagnée. La libéralisation est assortie de risques, comme les pays asiatiques l'ont appris à leurs dépends pendant la crise financière. Il devrait être plus aisé, avec cette expérience pénible, d'apprécier les problèmes auxquels font face les pays en développement qui veulent intégrer leurs économies à l'économie mondiale, et de mieux comprendre la nécessité d'adopter des mesures appropriées pour réduire ces risques.

De toute évidence, la réponse ne se trouve pas dans le rejet de la mondialisation, qui est là pour rester, mais dans l'ajustement du processus afin d'éviter, tout au moins de minimiser, les risques. Si l'on gère correctement ce processus, il n'y pas de raison pour que la mondialisation n'aboutisse pas à un ordre mondial plus équitable où la richesse pourrait être mieux répartie entre riches et pauvres. Cependant, il faut d'abord forger un partenariat entre eux.

À cette fin, il est nécessaire que la communauté internationale réponde sérieusement à un certain nombre de problèmes fondamentaux afin d'offrir des chances plus égales. Ce processus doit d'abord consister à remanier la structure du système financier international afin que celle-ci soit plus transparente, plus responsable et plus participative, de telle manière que les pays en développement qui constituent les deux tiers du monde puissent participer plus efficacement au processus de prise de décision au Fonds monétaire international, à la Banque mondiale et à l'Organisation mondiale du commerce. Ce n'est qu'à cette condition que les besoins critiques des pays en développement pourront être reconnus et que l'on facilitera leur intégration à l'économie mondiale. En tant que partie intégrante de ce processus, il est essentiel d'améliorer l'infrastructure dans de nombreux pays en développement, particulièrement dans les moins développés. Il est clair que le progrès de ces pays sera un atout essentiel pour le processus de mondialisation, d'où l'importance de leur venir en aide dans le développement de leur infrastructure. Le Premier Ministre de la Malaisie, Mahathir Mohamad, a bien souvent souligné la nécessité de faire face à ce problème au niveau international et déclaré souhaitable de réunir des financements internationaux sérieux pour créer une infrastructure dans les pays en développement pauvres.

L'une des dimensions fondamentales de la mondialisation, à laquelle il importe de réfléchir sérieusement, est la révolution survenue dans les technologies de l'information et de la communication (TIC). Le monde d'aujourd'hui est résolument entré dans l'âge de l'information, âge où l'économie et tous les autres aspects de l'activité humaine dépendront de la production, de l'accumulation et de l'application de connaissances. On sait que les TIC jouent un rôle important dans l'accélération de la croissance, l'élimination de la pauvreté et la promotion d'un développement durable tant dans les pays en développement que dans les économies en transition, tout en facilitant leur intégration dans l'économie

mondiale. En reconnaissant que les TIC peuvent devenir un outil efficace de développement et afin d'exploiter les possibilités que présentent les progrès réalisés dans ce domaine, le Gouvernement malais s'est lancé dans un programme ambitieux permettant d'utiliser pleinement les TIC pour le développement du pays. Il a mis au point un centre que l'on a appelé le Multimedia Super Corridor, qui mesure 15 kilomètres sur 50 et s'étend de la capitale, Kuala Lumpur, jusqu'au nouvel aéroport international. Le corridor offre un environnement très propice aux sociétés désireuses de développer leur technologie de l'information de manière novatrice et des produits et services multimédias, et de profiter pleinement du potentiel des multimédias. Le développement du corridor témoigne de la détermination du Gouvernement de lancer la Malaisie dans l'économie fondée sur la connaissance, malgré les coûts financiers que cela suppose.

Malheureusement, si le développement des TIC comporte des perspectives de croissance accélérée dans quelques pays en développement, cela n'est pas forcément le cas pour beaucoup d'autres, car la compétition pour les fonds d'investissement destinés aux projets des TIC est de plus en plus féroce. En conséquence, le modèle Multimedia Super Corridor en Malaisie ne peut pas être facilement reproduit dans d'autres pays en développement. Le fossé numérique continuera vraisemblablement de poser pendant longtemps des problèmes à de nombreux pays en développement qui voudraient s'intégrer à l'économie mondiale. Ceci est normal compte tenu des grandes disparités entre pays développés et pays en développement dans leur utilisation des TIC. Moins de 5 % de la population mondiale exerce une activité en rapport avec les TIC. Si un très grand nombre d'ordinateurs dans le monde développé sont raccordés à l'Internet, un grand nombre de pays d'Asie et d'Afrique continuent à faire face à de sérieuses pénuries de lignes téléphoniques, sans parler des problèmes posés par l'absence d'électricité et le taux élevé d'analphabétisme. Si l'on ne trouve pas une solution satisfaisante à ces problèmes et aux problèmes qui s'y rattachent, le fossé de l'information et des connaissances qui sépare les pays développés des pays en développement risque de continuer à s'élargir et d'empirer du fait de la mondialisation.

Il faut absolument changer de paradigme sans plus attendre. La mondialisation doit changer d'orientation et, au lieu d'être dictée par les pays riches et développés, elle doit avoir pour objectif le partenariat entre ces pays et les pays en développement, tout en tenant compte des préoccupations et des intérêts de ces derniers. Cette redéfinition doit être le résultat d'un processus multilatéral et démocratique bénéficiant de la participation éclairée de tous les pays.

À cet égard, l'Organisation des Nations Unies a un rôle important à jouer. Elle doit assumer son rôle légitime et voulu en tant qu'organisme primordial en matière de politique et d'institutions, fondé sur le dialogue et la collaboration. Nous nous sommes rangés à l'avis du Secrétaire général l'an dernier lorsqu'il a dit qu'il ne fallait pas que les nouvelles technologies de l'information deviennent un autre moyen de séparer les pays riches et les pays pauvres. Nous pensons, comme lui, qu'il faut agir de façon concrète et résolue aux niveaux national et international pour faire profiter au monde en développement de ces techniques et de leurs avantages afin de permettre aux pays pauvres de participer à cette économie mondiale à forte intensité de connaissances.

C'est dans ce contexte que la Malaisie se félicite de la mise sur pied du Groupe d'étude des Nations Unies sur les TIC qu'elle appuie pleinement. Nous avons toujours été d'avis qu'il fallait – pour que le développement soit réel – équilibrer avec soin les rôles des gouvernements et des autres parties prenantes, notamment du secteur privé, en adoptant toute une série de mesures et d'actions. En période de prospérité comme en période difficile, la Malaisie a toujours mis l'accent sur un partenariat solide entre le secteur public et le secteur privé. Cette politique nous a permis d'améliorer notre capacité concurrentielle à l'échelle internationale et de participer plus activement à la nouvelle économie mondiale de l'information.

Nous espérons que le Groupe d'étude sur les TIC pourra établir une large coalition regroupant des institutions multilatérales, le secteur privé, des fondations et des sociétés fiduciaires, ainsi que les donateurs bilatéraux, afin de mobiliser les ressources qui permettront aux pays en développement de bénéficier des progrès des TIC. Il faut se servir du Groupe d'étude des Nations Unies sur les TIC pour renforcer le rôle que jouent les organismes des Nations Unies afin d'améliorer l'accès aux nouvelles technologies et de combler le fossé numérique existant.

M. Kolby (Norvège) (*parle en anglais*) : Je voudrais m'associer à mes collègues pour condamner en termes énergiques les attaques terroristes du 11 septembre. Je voudrais également présenter mes condoléances au peuple et au Gouvernement des États-Unis et dire à nouveau que la Norvège est fermement résolue à lutter contre le terrorisme.

Le défi que représente la pauvreté doit être relevé dans un monde où l'intégration se fait rapidement dans tous les domaines et où la dépendance mutuelle entre pays et régions ne cesse de croître. L'intégration mondiale recouvre de nombreux domaines comme le commerce et la technologie, ainsi que l'environnement et les domaines social et culturel.

Le défi le plus immédiat qui s'offre à nous est d'éviter que les pays les plus pauvres ne continuent à perdre les bonnes possibilités politiques, économiques et technologiques qu'offre l'intégration mondiale. Ceci serait aussi fâcheux pour les pays industrialisés que pour les pays en développement, car ils ne pourraient, ni les uns ni les autres, profiter des possibilités d'accroissement du commerce, des investissements et des échanges culturels qui se présenteraient.

L'un des problèmes les plus importants auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui est celui du financement du développement. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a estimé qu'en l'an 2000 l'investissement étranger direct destiné aux pays en développement se chiffrait à environ 240 milliards de dollars. Cela représente plus de cinq fois le volume total de l'aide publique au développement offerte par les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour la même année, estimée entre 53 et 54 milliards de dollars, ce qui demeure un chiffre faible, si on le compare aux chiffres d'il y a 10 ans, et nettement insuffisant au regard des besoins et des objectifs que l'on a estimés. Les nouvelles estimations de la CNUCED, qui laissent entrevoir la possibilité d'un déclin considérable de l'investissement étranger direct, ne font que souligner la nécessité d'augmenter l'APD. En fait, de manière générale, les pays pauvres ne tirent que très peu parti de l'investissement étranger direct.

L'Afrique subsaharienne, où se trouvent la plupart des pays abritant un grand nombre de personnes extrêmement pauvres, connaît également une tendance négative à long terme des investissements. Si ces pays ne reçoivent pas davantage de ressources pour développer leurs ressources humaines et accroître les taux d'investissement peu élevés, ils continueront à être pris dans l'engrenage de la pauvreté.

L'un des principaux problèmes que connaissent de nombreux pays pauvres tient au fait que l'épargne interne n'est pas affectée à des investissements productifs dans le pays. Ceci prive le secteur privé de capitaux d'investissement et le secteur public de recettes fiscales indispensables. Ceci tient bien sûr au fait que les investissements dans certains pays sont considérés comme très risqués par les citoyens de ces pays. Ceci est particulièrement évident en Afrique. En 1990, jusqu'à 40 % de tous les avoirs financiers privés de l'Afrique étaient investis hors du continent. Il est indispensable de procéder à des réformes qui permettent de ramener toutes ces ressources en Afrique et d'y ajouter de nouvelles.

C'est là l'objectif que visent, par exemple, des règles multilatérales d'investissement qui ont été proposées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Ces règles exigent que tous les pays acceptent des engagements contraignants formulés par l'OMC, ce qui rendrait l'environnement plus prévisible pour les investisseurs. Dans ce contexte, le principe d'un traitement égal pour les investisseurs étrangers et nationaux a son importance. Il est tout aussi important d'établir des règles nationales simples et transparentes et de procéder à une réduction progressive des dispositions protectionnistes qui affectent les investissements. Par ailleurs, ces règles doivent permettre aux pays en développement de développer leurs propres industries.

Les pays qui se sont intégrés de manière active au commerce international et ont adopté des conditions plus libérales pour les investissements ont, à n'en pas douter, connu en général une plus forte réduction de la pauvreté et, en moyenne, des effets plus positifs sur les conditions de vie de leurs citoyens que les pays qui n'ont pas adopté de telles politiques. D'un autre côté, nous avons également connu des cas de libéralisation prématurée des régimes d'investissement en l'absence de cadres et d'institutions nationaux à vocation réglementaire adéquats, ce qui peut provoquer des instabilités considérables et même finir par avoir des effets négatifs sur l'économie mondiale en général.

À cet égard, des politiques macroéconomiques judicieuses et un secteur financier fonctionnant bien

sous un contrôle actif et compétent de l'État sont des facteurs indispensables pour assurer la stabilité économique et venir à bout de crises économiques aussi sérieuses que celles-ci. Mais il faut également instaurer une meilleure coopération mondiale et des mécanismes de réglementation, et renforcer l'efficacité de ceux qui existent déjà.

Un commerce mondial plus ouvert offrant aux pays en développement un meilleur accès au marché et un accroissement de l'investissement direct nous parait plus important que l'aide au développement pour réduire la pauvreté, bien que les pays les plus pauvres qui dépendent d'un éventail étroit de biens d'exportation sensibles aux prix ne puissent pas se passer d'une aide importante. Le protectionnisme dans les pays développés coûte aux pays en développement au moins 100 milliards de dollars par an, soit environ deux fois le montant qu'ils reçoivent en aide publique au développement des pays de l'OCDE.

Ceci prouve qu'une des plus importantes contributions que les pays développés peuvent apporter pour appuyer la lutte contre la pauvreté est d'ouvrir leurs marchés aux produits des pays en développement pauvres. Les barrières techniques au commerce, en termes de normes, de règlements techniques et de diverses exigences de santé et de sécurité, représentent un obstacle considérable pour les exportateurs des pays en développement. La protection de la sécurité des consommateurs sans exclure les exportations des pays en développement est un grand défi pour nous tous. En ce qui concerne les droits de douane, les pays développés devraient à la fois faire un effort supplémentaire dans les négociations internationales sur le commerce et réduire ou abolir unilatéralement les droits qui frappent les produits des pays en développement par le biais de notre Système généralisé de préférences. Dans ce contexte, je voudrais aussi mentionner l'initiative prise par la Norvège et l'Union européenne d'abolir tous les droits imposés aux biens venant des pays les moins avancés, l'initiative « tout sauf les armes ».

Il est également nécessaire de souligner la possibilité qu'ont les pays en développement de réduire leurs propres restrictions commerciales dans le cadre de l'OMC. À cet égard, les prochaines négociations de l'OMC devraient examiner les problèmes particuliers des pays en développement et prendre des mesures afin de mettre au point un ensemble de règles aussi équitables que possible.

Il est bien sûr également nécessaire d'aider les pays en développement à accroître leur capacité de participer aux négociations internationales sur le commerce et de créer des institutions et des infrastructures nationales qui encouragent plus de commerce et la diversification des produits. Les pays développés peuvent contribuer à ces objectifs tant par le biais du Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce que par leur aide bilatérale au développement.

La fourniture de biens publics mondiaux est à la fois inadéquate et vulnérable dans la situation actuelle. Les pays qui bénéficient le plus de l'intégration mondiale ont la responsabilité d'aider les pays les plus marginalisés à réaliser leur développement économique, ce qui leur permettra de contribuer à préserver les ressources naturelles communes et à combattre la criminalité mondiale, ainsi qu'à assurer le bon fonctionnement du système économique.

D'une manière générale, il faut que s'instaure une coopération plus institutionnalisée à l'échelle mondiale pour faire face aux défis tant environnementaux qu'économiques que nous devons relever. Ces efforts compléteront les solutions qui ont été négociées aux niveaux bilatéral ou régional. Lorsque des arrangements mondiaux sont déjà en place, il est important de fournir une assistance aux pays pauvres afin qu'ils puissent en faire un meilleur usage.

Inévitablement, les crises économiques et financières continueront à se produire à l'avenir. Il est très important d'empêcher ces crises d'aggraver la situation de ceux qui sont très pauvres. Il sera par conséquent nécessaire de mettre en place des filets de sécurité sociaux et économiques qui garantiront la satisfaction des besoins fondamentaux en situation de crise. Ainsi, dans le cadre de la restructuration économique, il est important d'assurer que les réductions des dépenses publiques n'entraînent pas de réductions dans des programmes d'importance particulière pour la lutte contre la pauvreté.

La lutte pour un meilleur environnement et des régimes de commerce et d'investissements plus inclusifs sera nécessairement longue. Nous devons continuer de promouvoir les aspects positifs de l'intégration mondiale et également intensifier nos efforts pour limiter ses conséquences négatives. À cet égard, la Norvège est, en principe, favorable à un cadre international plus contraignant pour ce qui est des

institutions qui ont la responsabilité d'assurer le suivi des accords, ainsi que le mandat et le pouvoir de les faire respecter.

M. Valdivieso (Colombie) (*parle en espagnol*) : Ma délégation aimerait d'abord féliciter M. Han de son élection en tant que Président de l'Assemblée générale à sa cinquante-sixième session. Nous sommes convaincus que sous sa direction, nous obtiendrons des résultats très positifs sur les différentes questions dont nous débattrons au cours des prochains mois.

Permettez-moi également de nous associer au rejet universel des horribles actes de terrorisme qui ont été commis dans cette ville, à Washington et en Pennsylvanie le 11 septembre, et d'exprimer au peuple et au Gouvernement des États-Unis nos sincères condoléances et notre solidarité.

Tout en appuyant pleinement les remarques faites par l'Iran au nom du Groupe des 77 et de la Chine, la délégation colombienne voudrait souligner brièvement plusieurs aspects dont nous pensons qu'ils devraient être pris en compte dans ce dialogue sur l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale au cours du nouveau siècle.

Le dialogue que nous avons aujourd'hui – qui malheureusement n'a pas pu être tenu à un haut niveau en raison des événements de la semaine dernière – devrait constituer avant tout une contribution de plus au processus préparatoire de la Conférence internationale sur le financement du développement prévue en mars 2002 à Monterrey, au Mexique.

Une des principales préoccupations des pays en développement, notamment les pays à revenu intermédiaire comme la Colombie, est de savoir comment réaliser et maintenir au fil du temps nos moyens de croissance économique et de développement dans un environnement international difficile caractérisé par le phénomène de la mondialisation et par l'interdépendance.

En Colombie, nous avons essayé de tirer parti des possibilités offertes par la mondialisation. Nous avons modernisé nos institutions et ouvert notre économie. Nous avons un secteur privé vigoureux et travailleur; notre État est de plus en plus décentralisé; et la société civile participe plus que jamais à tous les domaines de la vie nationale. Pour un certain nombre de différentes raisons, cependant, nous avons aussi ressenti les effets négatifs de la mondialisation, qui, par sa nature même, écrase et exclut nombre d'entre nous.

Nous pensons par conséquent qu'un objectif primordial dans toutes ces discussions doit être de trouver des formules qui permettent d'éviter que les réalisations et les progrès durement acquis par certains pays ne soient sévèrement touchés par les crises économiques et financières internationales comme celles que nous avons connues ces dernières années.

S'il est vrai que chaque pays est responsable de son propre processus de développement, il n'en est pas moins vrai que l'interdépendance d'aujourd'hui nous rend plus vulnérables aux actions des autres, surtout des pays qui sont suffisamment grands pour déstabiliser l'économie mondiale ou régionale. En outre, la mondialisation a exacerbé les problèmes de la société moderne, comme les drogues illicites, le crime organisé, le blanchiment de l'argent et le terrorisme.

Notre gouvernement est attaché à oeuvrer fermement pour combattre ces phénomènes. La société colombienne a consenti des sacrifices considérables et entrepris des efforts importants à cet égard. Nous avons donc l'autorité morale nécessaire pour invoquer les principes de la responsabilité partagée, de la réciprocité et de l'égalité, et pour compter sur l'appui et la participation de l'ensemble des gouvernements, des institutions financières internationales et des organismes des Nations Unies afin de s'attaquer ensemble à ces problèmes mondiaux. Dans ce contexte, la coopération économique pour le développement par le partenariat a un rôle important à jouer et doit être renforcée dans tous ces domaines.

Nous estimons que l'ONU doit lutter contre les effets négatifs de la mondialisation et favoriser la coopération internationale, afin que l'impact positif de la mondialisation puisse s'étendre à davantage de régions, de pays et de personnes. De concert avec les institutions financières multilatérales, l'ONU doit édifier un nouveau cadre pour prévenir et surmonter les risques et les crises économiques. Nous avons besoin d'un système financier stable, ordonné, transparent, coordonné et prévisible, qui nous permette d'améliorer notre capacité d'alerte rapide, de contrôler efficacement l'instabilité des capitaux et de faire en sorte qu'il y ait suffisamment de liquidités pour appuyer de façon opportune les pays les plus touchés par les crises. Il est également prioritaire de créer des

réseaux de protection sociale qui pourraient être utilisés en cas de crise financière.

Nous, pays en développement, arriverons à nous intégrer plus efficacement à l'économie mondiale lorsque toutes les conditions suivantes auront été remplies : lorsque notre participation aux institutions financières internationales – Banque mondiale et Fonds monétaire international – sera plus équitable; lorsque nous serons en mesure de participer à la prise des décisions qui nous touchent directement; lorsque le système de commerce international sera vraiment libre, ouvert, fondé sur des normes, sûr, juste, non discriminatoire et transparent; et lorsque le développement sera sa priorité fondamentale.

Il y a un autre aspect qui est extrêmement important dans ce débat : le développement humain et technologique. La révolution technologique et la mondialisation ont fait en sorte que le monde travaille maintenant à un rythme nouveau. Il est évident que ceux qui possèdent et ont accès à la technologie, en particulier aux technologies de l'information et de la communication, ont des avantages comparatifs clairs qui favorisent leurs processus de développement et leur intégration à l'économie mondiale. L'intégration des pays en développement à l'économie mondiale dépend dans une grande mesure de l'accès aux technologies et aux innovations technologiques. Tant que nos pays n'auront pas réglé ce problème, et tant que le fossé numérique n'aura pas été comblé, nous évoluerons dans un marché où les conditions sont très difficiles et désavantageuses. Il est donc essentiel de joindre nos efforts et de consacrer les ressources nécessaires à la coopération économique dans ce domaine pour promouvoir la création de produits et processus par le biais de la recherche et du développement; pour favoriser l'utilisation de technologies saines pour la production et la consommation; et pour promouvoir des programmes de développement humain visant à améliorer la qualité de l'éducation à tous les niveaux.

Enfin, nous estimons que les objectifs en matière de développement que la communauté internationale s'est fixés au cours des dernières années constituent les objectifs clefs de nos travaux. L'élimination de la pauvreté, la diminution de la mortalité infantile et maternelle, l'universalité de l'éducation, l'accès aux services de santé en matière de reproduction, l'égalité entre les sexes et le développement durable, entre autres, sont des objectifs que nous ne pourrons atteindre que si nous respectons les valeurs et les principes directeurs sur lesquels sont fondées les relations internationales de notre époque. La solidarité, la tolérance, la responsabilité partagée, l'équité, le respect de la nature et, surtout, la liberté doivent prévaloir afin que la mondialisation bénéficie à tous de façon égale.

Mme Jarbussynova (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis de m'associer aux orateurs qui m'ont précédée pour offrir nos plus sincères condoléances à la population des États-Unis d'Amérique à la suite des événements tragiques survenus le 11 septembre dernier. Nous condamnons fermement les actes barbares de terrorisme qui ont coûté la vie à des milliers de personnes innocentes. Ceux qui ont organisé ces attaques terroristes inhumaines contre la démocratie et le monde libre doivent être punis pour leurs crimes.

La mondialisation comporte un nouveau degré d'interaction et d'interdépendance entre les États. Toutefois, même si elle présente des avantages évidents, il y a un risque que ces avantages soient répartis de façon inégale. Le fait que le fossé ne cesse de s'élargir entre les pays développés et les pays en développement constitue une question brûlante. En fait, ce fossé est de plus en plus profond. Des débats sont en cours au sujet des formes de participation des deux groupes de pays dans le processus de mondialisation, en particulier en vue de régler les problèmes auxquels les pays en développement sont confrontés. À notre avis, il est très important de renforcer les cadres normatifs, législatifs et organisationnels afin de garantir la stabilité et le caractère prévisible de l'économie mondiale.

Le processus d'élaboration d'un système commercial international a contribué à un degré sans précédent à la croissance économique internationale. En même temps, malgré les progrès réalisés dans le développement des relations commerciales internationales, des obstacles tarifaires directs et indirects ont été maintenus. Ces obstacles ont une incidence sur un nombre considérable de marchandises, dont beaucoup sont des produits d'exportation importants pour certains pays en développement. À cet égard, nous pensons qu'il est nécessaire de déployer des efforts multilatéraux supplémentaires, sous les auspices de l'ONU. Il faut également poursuivre le dialogue entre les parties concernées par ces relations commerciales et les institutions de l'ONU, les institutions de Bretton Woods et l'Organisation

mondiale du commerce, afin de faire en sorte que le commerce international soit de plus en plus libéralisé, et afin d'accroître l'aide technique aux pays en développement.

À l'heure actuelle, la situation concernant l'avenir de l'Organisation mondiale du commerce témoigne des façons fort diverses d'évaluer le phénomène de la mondialisation. Le Kazakhstan se prépare activement à devenir membre de cette Organisation. Des mesures ont été prises pour modifier la législation nationale dans le domaine du commerce international afin qu'elle respecte les principes et les règles de l'OMC. Cette organisation, qui réunit quelque 140 États, doit maintenant être réformée en profondeur afin de libéraliser et de démocratiser véritablement les relations commerciales. Elle ne doit pas être un organe qui contrôle et fait de la discrimination sélective en matière de politique commerciale mondiale.

Les institutions de Bretton Woods doivent également faire l'objet d'une réforme. Nous estimons que les objectifs les plus importants de la réforme de ces institutions doivent être d'assurer leur ouverture, leur démocratisation, leur compétence et leur adéquation, et d'améliorer la coopération avec l'ONU. Nous souscrivons aux critiques faites à l'égard du Fonds monétaire international au sujet de sa politique consistant à exercer des pressions en accordant des prêts assortis de conditions liées à de nombreux facteurs politiques, qui n'ont rien à voir avec la situation économique réelle. Dans le contexte du rôle des institutions de Bretton Woods dans l'économie mondiale, je voudrais mentionner la question de l'intégration des pays en transition à l'économie mondiale. Le rôle et l'importance de ce groupe de pays, dont le Kazakhstan, dans l'économie et la politique mondiales sont en trains de croître.

Au cours du deuxième semestre de 1999, l'économie du Kazakhstan a commencé à se redresser après la récession causée par la baisse des marchés mondiaux des matières premières qui est survenue en août 1998. La croissance du produit national brut s'est accélérée et son taux a atteint 11 % en 2000 et au cours du premier trimestre de 2001, grâce à un accroissement de la consommation à l'échelle nationale, à de fortes exportations et à la reprise économique en Russie. Aujourd'hui, étant donné la concurrence accrue sur les marchés mondiaux de l'énergie, le Kazakhstan se concentre en priorité sur la construction d'oléoducs et de gazoducs. Le projet de Consortium de l'oléoduc du nord de la mer Caspienne s'est achevé avec succès. Le Kazakhstan sera en mesure de doubler au moins sa production de pétrole, ainsi que ses exportations vers les marchés étrangers. Nous avons également placé de grands espoirs dans le développement de nos ressources en hydrocarbures sur le plateau de la mer Caspienne. C'est la raison pour laquelle nous estimons que la question du statut juridique de cette mer revêt une importance cruciale.

Le Kazakhstan apprécie tout particulièrement les efforts déployés par l'ONU en vue de promouvoir l'intégration des économies en transition dans l'économie mondiale, et compte sur une coopération continue avec l'ONU dans les domaines des services consultatifs et de l'aide technique. Nous apprécions l'appui de l'ONU visant à renforcer la coopération économique dans la région de l'Asie centrale, coopération vitale à l'expansion du commerce et aux investissements, à la promotion d'entreprises compétitives, et à l'amélioration des perspectives en matière d'emploi et de revenu. L'éloignement et la petitesse de la plupart des marchés nationaux de la région soulignent l'importance particulière du développement des marchés régionaux et de la promotion du commerce et du développement interrégionaux.

Nous pensons que grâce au commerce et à la spécialisation, la croissance économique profitera à tous les pays. La prospérité croissante offrira de nouvelles possibilités aux peuples de la région. Les investisseurs étrangers seront attirés par une amélioration de la situation en la matière et par de meilleures perspectives pour les entreprises. La coopération économique contribuera également à la stabilité régionale, ce qui permettra de mettre en place un environnement plus favorable au commerce et à l'investissement. En fin de compte, la coopération économique et les programmes nationaux de développement permettront d'atteindre l'objectif plus vaste d'une croissance économique durable et d'une amélioration du niveau de vie dans la région. Les pays de la région reconnaissent qu'il est important de réduire les obstacles, sur le plan tant de la politique que de la réglementation, à la circulation transfrontalière des biens et des services. Ils sont également conscients de la nécessité de remédier aux faiblesses actuelles dans les transports, les télécommunications et autres infrastructures, qui limitent le développement des marchés régionaux et du commerce intrarégional.

Le Kazakhstan continue d'accorder la priorité au développement des réseaux de transport de transit dans les États d'Asie centrale et dans les pays voisins en développement. Nous pensons qu'il est important de poursuivre activement l'amélioration des programmes actuels et l'élaboration de nouveaux programmes visant à accroître l'efficacité des réseaux actuels de transport de transit en Asie centrale. Notre pays sans littoral et la région dans son ensemble doivent avoir des points d'accès au marché mondial qui soient sûrs et nombreux. Il s'agit ici de renforcer notre souveraineté et notre indépendance.

La Commission économique des Nations Unies pour l'Europe et la Commission économique et social pour l'Asie et le Pacifique ont élaboré un programme spécial conjoint pour les économies de l'Asie centrale qui inclue toutes les questions prioritaires auxquelles fait face la région, à savoir le développement d'une capacité de transit et d'un système d'oléoducs multiples, la gestion des ressources énergétiques et hydrauliques, la protection de l'environnement et la croissance technologique. Cette approche globale permet de promouvoir une meilleure coopération régionale en Asie centrale et l'intégration de son potentiel considérable dans l'économie mondiale. Elle sert des intérêts communs. Nous exhortons la communauté des donateurs internationaux à contribuer activement à ce programme et à promouvoir la croissance économique et démocratique du Kazakhstan et des nouveaux États indépendants d'Asie centrale.

La mondialisation fait ressortir le caractère intégré des processus mondiaux contemporains. Nous sommes convaincus que, dans ce monde interdépendant, aucun État ne peut aborder un problème en ne considérant que ses intérêts propres. Étant donné l'importance de ces processus, nous appuyons les efforts internationaux visant à assurer le progrès, le bien-être et la sécurité de tous, et nous nous félicitons du rôle de chef de file joué par l'ONU pour régler le problème que nous sommes en train d'examiner.

M. Aliyev (Azerbaïdjan) (*parle en anglais*) : Notre délégation souhaite tout d'abord exprimer ses plus sincères condoléances à la délégation des États-Unis, au peuple et au Gouvernement des États-Unis d'Amérique et aux familles des victimes innocentes des actes de terrorisme sans précédent commis à New York et à Washington. Nous partageons leur douleur et nous associons à leur profond chagrin.

La mondialisation est un processus complexe qui a de multiples facettes et présente des aspects politiques, financiers, économiques, technologiques, humanitaires, culturels, éducatifs etc. Les pays en développement et les pays en transition s'intéressent aux perspectives qu'offre ce phénomène qui, outre les aspects positifs visibles et les possibilités de développement économique accéléré, s'accompagne également de risques de marginalisation, ainsi que d'autres risques possibles.

Aujourd'hui, on ne voit pas très clairement quelle direction prendra ce processus. On comprend que la mondialisation devrait aboutir à la libre circulation transfrontalière de ressources économiques et financières. La mondialisation rend non seulement nécessaire de renforcer les systèmes bancaires des pays en développement et des pays en transition et de développer leurs bourses, mais elle requiert également l'unification des aspects appropriés des législations nationales, notamment par la mise au point et la conclusion d'accords multilatéraux. L'adoption de ces accords faciliterait l'intégration des pays en développement et des pays en transition dans le contexte de la mondialisation de l'économie. Nous pensons que les organisations internationales, notamment celles du système des Nations Unies, constituent le lieu le plus approprié pour aborder ces problèmes. Dans ce contexte, nous nous félicitons des travaux de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle sur la préparation de deux grands traités Internet qui devraient entrer en vigueur avant décembre 2001, et de l'ajustement du cadre législatif international destiné à faciliter le commerce électronique.

La mondialisation n'est pas un processus écrasant, ingérable et en expansion constante. Il comporte de nombreux courants et aspects qui peuvent, et doivent, être gérés en vue de faciliter le développement positif de la mondialisation. Ces courants peuvent s'écarter de leur orientation originale, ou peuvent même être inversés, face à des obstacles tels que des conflits militaires, le terrorisme international, et des catastrophes naturelles et humaines à grande échelle, laissant ainsi certains pays hors du circuit de la mondialisation.

En dépit de l'agression arménienne et de ses graves conséquences, la République azerbaïdjanaise s'efforce de contribuer au développement positif de la mondialisation en participant activement aux initiatives

de coopération mondiales, intrarégionales et régionales. L'Azerbaïdjan est membre d'un certain nombre d'organisations et d'initiatives régionales telles que l'Organisation de coopération économique de la mer Noire, l'Organisation de coopération économique, la Communauté des États indépendants, le Groupe Géorgie, Ouzbékistan, Ukraine, Azerbaïdjan et Moldova, le couloir de transport Europe-Caucase-Asie, etc.

Pour assurer le transport des quantités croissantes de pétrole extrait du secteur national de la mer Caspienne, mon pays utilise divers oléoducs d'exportation. Le groupe qui parraine la construction du principal oléoduc d'exportation a été constitué en octobre 2000.

Chacun sait que les technologies de l'information et de la communication sont le moteur de la mondialisation. L'absence de TIC modernes constitue l'un des obstacles auxquels font face de nombreux pays en développement et en transition qui tentent de s'intégrer dans le contexte de la mondialisation de l'économie. Le fossé numérique entre ces pays et les pays développés ne fait que croître, ce qui entrave le processus de mondialisation et entraîne la marginalisation des pays en développement. Pour combler ce fossé, il faut que les pays développés et les organisations internationales pertinentes procèdent à des transferts de TIC et fournissent une assistance technique et autre aux pays en développement et aux pays en transition. À cet égard, il est d'une importance vitale que les partenaires développés augmentent leurs contributions à l'aide publique au développement afin d'atteindre l'objectif de 0,7 % de leur produit national brut respectif et de mettre fin à la baisse de l'APD vers les pays du Sud.

Notre délégation estime que le processus de mondialisation doit contribuer au développement durable des pays, à l'intégrité et à la stabilité de leurs systèmes de gouvernance, à l'élimination de la discrimination dans les relations économiques et à l'amélioration du bien-être de leurs peuples.

En octobre 2000, le groupe finançant la construction du principal oléoduc d'exportation Bakou-Tbilissi-Ceyhan a été constitué. Cet oléoduc viendrait s'ajouter à deux autres qui sont déjà opérationnels. En outre, le Gouvernement mène des consultations portant sur la construction d'un oléoduc Bakou-Tbilissi-Erzurum pour l'exportation de quantités importantes de gaz naturel.

Comme tous les autres membres du groupe des pays en développement sans littoral, l'Azerbaïdjan souffre de son manque d'accès territorial à la mer, de l'éloignement des principaux marchés internationaux et du coût conséquemment plus élevé des transports, qui entravent le développement des échanges internationaux. Dans le but de résoudre ces problèmes, le Gouvernement a organisé à Bakou, en septembre 1998, en coopération avec la Commission européenne, une conférence internationale de haut niveau sur le rétablissement de la Route de la soie, au cours de laquelle l'Accord multilatéral de base sur le transport international pour le développement du Couloir Europe-Caucase-Asie a été signé. Ce couloir a relié les pays participants des deux continents. Le Secrétariat international de la grande Route de la soie a déjà commencé à fonctionner à Bakou. Des idées ont également été avancées sur la création d'un couloir culturel Europe-Caucase-Asie; elles seront discutées dans le détail au cours du séminaire de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture consacré à la culture et au tourisme, qui aura lieu à Bakou à la fin de l'année.

La mise en oeuvre de ces projets contribuera au développement économique des pays participants, et permettra de renforcer la coopération économique entre les pays des deux continents et de faciliter la réalisation d'autres projets connexes.

Pour terminer, je voudrais signaler trois grandes manifestations internationales qui se tiendront prochainement : la réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, à Doha, au Qatar; la Conférence internationale sur le financement du développement à Monterrey, au Mexique, et le Sommet mondial pour le développement durable, à Johannesburg, en Afrique du Sud. Ce qui ressortira de ces conférences aura des répercussions directes sur le développement de la mondialisation, en en déterminant pour les années à venir l'expansion et l'évolution. Notre délégation veut croire que les efforts concertés de tous les partenaires du Nord et du Sud nous permettront de faire face aux défis comme aux menaces qui se font jour actuellement dans le monde et de favoriser le progrès et la prospérité de notre planète.

M. Pradham (Bhoutan) (*parle en anglais*) : Puisque c'est la première fois que ma délégation prend

la parole à la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale, je voudrais présenter les sincères condoléances de Sa Majesté le Roi, du Gouvernement et du peuple du Bhoutan au Gouvernement et au peuple des États-Unis d'Amérique suite à la perte de précieuses vies humaines et aux dégâts considérables subis du fait des odieux attentats terroristes perpétrés le 11 septembre à New York et à Washington. Le Bhoutan condamne énergiquement ces actes inhumains et a déclaré une journée de deuil national le jour suivant. Au Bhoutan, nous avons organisé une séance nationale de prières, à laquelle se sont joints notre Roi, les membres de la famille royale, et ministres, hauts fonctionnaires et représentants de la société civile, y compris des citoyens américains présents dans le pays, pour prier pour tous ceux qui ont perdu la vie ou l'un de leurs proches.

Pour ceux d'entre nous qui représentent leur pays ici à New York, cette ville est également la nôtre. Nous sommes également affectés par ce crime où nous avons tous perdu et souffert d'une manière ou d'une autre.

Le Bhoutan a toujours dénoncé énergiquement le recours au terrorisme à des fins politiques ou autres. Le terrorisme ne laisse sur son sillage que morts et blessés dans la population innocente et bouleversements dans la société; de plus, il suscite de bruyants appels à des mesures de rétorsion et à la revanche. Autrement dit, la haine et la violence engendrent tout simplement la haine et la violence. Le terrorisme doit être extirpé où qu'il soit. Sinon, les efforts que nous déployons au sein de la communauté internationale pour améliorer le sort de la société humaine en éliminant la pauvreté, en combattant des maladies comme le VIH/sida et en apportant les bienfaits du développement par la mondialisation resteront semés d'obstacles.

En ces moments particulièrement difficiles, nous sommes heureux de voir une personne possédant l'envergure, la sagesse et l'expérience de M. Han présider les travaux de l'Assemblée générale. Ma délégation le félicite chaleureusement de son élection unanime et l'assure d'ores et déjà de toute sa coopération. La République de Corée représente un peuple qui est l'un des meilleurs exemples dans le monde actuel de la façon dont on peut surmonter malgré de lourds handicaps la pauvreté et le sous-développement.

Je voudrais également saisir cette occasion pour remercier son prédécesseur, M. Harri Holkeri, de la Finlande, de tous les succès de la dernière session et des importants efforts qu'il a personnellement consacrés au renforcement de l'efficacité des travaux de l'Assemblée générale.

Alors que nous discutons de la question de l'intégration des pays en développement à l'économie mondiale, nous devons veiller à ce que le processus soit équitable et bénéficie vraiment à ces mêmes pays. Nous devons prendre les mesures qui s'imposent, dans l'ordre qui s'impose, pour atteindre cet objectif. Les pays en développement eux-mêmes ont atteint des stades divers du développement ou sont différemment dotés en ressources naturelles ou autres atouts économiques. Dans ce contexte, nous avons les pays les moins avancés, les pays sans littoral et les petits États insulaires en développement, ainsi que les pays en transition. Parmi les nations en développement, certaines subissent l'impact débilitant du VIH/sida, du paludisme et d'une misère généralisée, et certaines d'entre elles doivent faire face à des catastrophes naturelles cycliques, et même à des calamités provoquées par l'homme.

Dans tous nos travaux jusqu'à présent, la conclusion fondamentale à laquelle nous sommes parvenus est que si la communauté internationale veut atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés, elle doit d'abord régler la question des ressources. Surmonter les handicaps géographiques, éliminer la pauvreté extrême, dégradante, gagner la guerre contre le VIH/sida et d'autres maladies graves, et apporter les soins de santé de base et l'éducation élémentaire à ceux qui en sont privés, ce sont les questions à aborder en toute priorité. Dans la plupart des cas, si la communauté internationale n'apporte pas les ressources nécessaires, ces objectifs sont susceptibles de continuer à relever du domaine de l'impossible.

Pour terminer, tout en reconnaissant les inégalités issues du fossé numérique, nous devons nous donner des priorités claires. Nous devons avoir présente à l'esprit la différence entre ce qui constitue des moyens en vue d'une fin précise et cette fin elle-même, en ne prenant pas les moyens comme des fins en soi. Nous devons prendre garde à la prolifération excessive des activités, compte tenu en particulier des contraintes financières de l'ONU. Enfin, ma délégation espère que nos travaux sur le point de l'ordre du jour à l'examen seront vraiment suivis d'effets en permettant d'amener les pays en développement, dans la justice et l'équité, à s'intégrer à l'économie mondiale du XXIe siècle.

M. Wibisono (Indonésie) (*parle en anglais*) : Avant de commencer, je tiens à présenter les sincères condoléances de mon gouvernement et du peuple de la République d'Indonésie aux victimes de la tragédie qui a frappé cette ville et ce pays le 11 septembre, ainsi qu'à leurs familles et à leurs amis. Nos pensées et nos prières les accompagnent. Nous tenons également à exprimer notre profonde admiration et notre respect pour les vaillants efforts des policiers, des pompiers, des secouristes et de tous ceux qui ont participé à l'immense tâche de sauvetage et de secours.

À la suite de l'horrible attentat terroriste et des pertes considérables en vies humaines subies par notre ville hôte, New York, et notre pays hôte, on voit maintenant très bien ce que la confrontation et le terrorisme international peuvent engendrer. De tels actes haineux ne peuvent être tolérés. Par ailleurs, ils reflètent quelque part de graves lacunes dans la communication et le dialogue. Nous avons pu évaluer au cours de la semaine écoulée à New York et à Washington le coût énorme de cette crise. Nous sommes donc convaincus qu'il ne peut y avoir d'autre solution que la coopération pour lutter contre le terrorisme et s'engager dans un dialogue sincère et authentique entre tous les États Membres. Nous devons instaurer un dialogue ouvert à tous et créer une solidarité face à la terreur, et traiter sérieusement des causes qui continuent de la provoquer. Je suis fermement convaincu qu'un élément d'une approche globale doit consister à rechercher les moyens d'éliminer la pauvreté, les déséquilibres et l'inégalité le mieux possible, vu que ces facteurs représentent souvent le terreau d'où surgissent les réactions extrêmes et fanatiques, porteuses de conséquences dévastatrices. C'est pour ces raisons que nous devons nous engager à renforcer la communication et le dialogue entre tous les États Membres.

Avant d'aborder la question d'aujourd'hui, je voudrais féliciter l'Ambassadeur Han Seung-Soo de son élection bien méritée à la présidence de l'Assemblée générale à sa cinquante-sixième session. Je voudrais également m'associer à la déclaration du Président du Groupe des 77, plus la Chine.

Il y a trois ans ce mois-ci, l'Assemblée générale avait tenu sa première réunion du dialogue de haut niveau sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement. À l'issue de deux jours de délibérations, d'importantes conclusions avaient alors été tirées. Nous devons en partir au lieu de les répéter. S'agissant de quelques-unes des conclusions de cette réunion, la mondialisation avait été considérée comme un processus irréversible, qu'il fallait donc gérer avec soin. On avait également souligné que des mesures étaient nécessaires au plan mondial, avec la contribution des principales économies du monde et des institutions multilatérales. Le refus de toute exclusion et la participation s'imposaient pour promouvoir une éthique civique mondiale visant à façonner les règles qui garantiraient que la mondialisation profite à tous, y compris à ceux qui sont actuellement marginalisés. De ce fait, le dialogue doit explorer les moyens d'assurer une complémentarité et la création d'une synergie entre les diverses formes de coopération sur les plans bilatéral, régional, interrégional et multilatéral, avec la contribution des gouvernements et de toutes les parties concernées du système des Nations Unies ainsi que des autres parties prenantes. J'espère que nos discussions au cours de ces deux journées partiront de ces conclusions et nous permettront de faire des progrès.

L'objectif du thème global du dialogue de cette année est de répondre à la mondialisation et de faciliter l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale. Le dialogue doit être vu comme faisant partie intégrante du processus intergouvernemental plus large des grandes conférences et des sommets des Nations Unies, notamment du Sommet du millénaire, et du travail normal des organes intergouvernementaux, notamment de la Deuxième et de la Troisième Commission de l'Assemblée générale, et du Conseil économique et social.

Tous les pays, développés et en développement, recherchent la meilleure façon de renforcer l'intégration de leur économie dans l'économie mondiale et d'en obtenir des avantages. Mais ce processus présente des risques aussi bien que des promesses. Les forces du marché sont devenues l'arbitre des politiques économiques aux niveaux mondial et national. Les marchés compétitifs ont remplacé la coopération internationale en tant que force motrice de la croissance et du développement. En conséquence, nous avons des disparités économiques grandissantes et un fossé numérique, qui engendrent la pauvreté, le sous-développement et l'instabilité. Un traitement efficace de ces phénomènes en voie d'aggravation relève de notre responsabilité commune,

et nous devons commencer par un dialogue authentique.

En dépit d'initiatives importantes prises par la communauté internationale, notamment les grandes conférences des Nations Unies au début des années 90 et le lancement de l'Agenda pour le développement, la coopération multilatérale pour le développement a continué de perdre du terrain. Nous sommes donc convaincus qu'il ne peut y avoir de solution de rechange viable au renouvellement du dialogue, de manière à revitaliser la coopération internationale pour le développement par un dialogue constructif Nord-Sud. Les questions majeures de développement à inscrire au programme de ces négociations comprennent le commerce, les finances, l'endettement et la technologie, y compris les technologies de l'information et de la communication, qui doivent être négociés sur la base d'intérêts et d'avantages mutuels, d'une responsabilité commune et d'une véritable interdépendance.

S'agissant des deux thèmes secondaires du dialogue – la création de nouvelles ressources de financement public et privé, et l'élargissement de l'accès des pays en développement aux technologies de l'information et de la communication –, nous avons fermement appuyé ce choix pour nos délibérations à cette réunion de haut niveau. Nous l'avons fait dans la mesure où nous les considérons comme les éléments vitaux pour promouvoir le développement et renforcer l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale. Choisir les mesures que nous devons prendre sur ces thèmes est donc impératif.

S'agissant de la question du financement, nous devons rechercher les moyens de mobiliser le secteur privé aux niveaux national et international. Nous devons lancer un appel à une aide internationale pour nous aider à adopter des mesures et des stratégies qui confèrent quelque attrait à nos pays et favorisent les flux et les investissements financiers privés. Au sujet des TIC, nous devons faire en sorte que le Groupe d'étude des Nations Unies sur les technologies de l'information et de la communication s'efforce, par tous les moyens à sa disposition, de rendre chacun plus accessible et mieux relié aux autres, y compris les populations pauvres des campagnes et surtout les petites et moyennes entreprises. Pour ce faire, nous devons nous assurer que les infrastructures nécessaires, telles que les installations téléphoniques, les systèmes de téléphone et l'accès à l'Internet sont en place.

Ce deuxième dialogue de haut niveau devrait également tirer profit du Sommet du millénaire. Le Sommet a donné lieu à un accord sur un certain nombre de valeurs fondamentales jugées prioritaires et essentielles pour les relations économiques internationales en ce début du XXIe siècle. Ces valeurs sont également importantes pour faciliter l'intégration des pays en développement dans l'économie internationale mondialisée. Une des valeurs fondamentales réside dans le partage des responsabilités. Comme le souligne la Déclaration du millénaire, il s'agit de la responsabilité de gérer le développement socioéconomique dans le monde, qui doit être partagée entre toutes les nations du monde et doit s'exercer de façon multilatérale. Un des objectifs majeurs identifiés pour concrétiser cette valeur commune et promouvoir les grandes questions du développement a été la nécessité d'une bonne gouvernance aux niveaux national et international.

Si les pays en développement reconnaissent la responsabilité majeure qui est la leur pour promouvoir leur propre croissance économique et un développement durable, ils savent très bien que dans une ère de mondialisation, ils ne peuvent agir seuls. Ils ont besoin d'une aide internationale et d'un environnement extérieur favorable au développement. Cela doit se faire par un dialogue effectif et une coopération internationale sur la base d'intérêts et d'avantages mutuels, de partage des responsabilités et d'un partenariat. C'est là une approche efficace. En outre, les gouvernements reconnaissent qu'ils ne peuvent agir sans la coopération des principaux acteurs de l'économie mondiale, tels que le secteur privé et la société civile. Cela constitue également l'essence du partage des responsabilités, d'une meilleure compréhension au plan mondial et d'une coopération économique internationale.

Pour répondre au défi de la mondialisation et pour revitaliser l'esprit de renouveau du dialogue plus riche, nous ne voyons pas de meilleur cadre que les Nations Unies, organisation dont les caractéristiques uniques d'universalité, de neutralité et de multilatéralisme sont les plus appropriées pour servir l'humanité. Nous sommes donc résolus à continuer de renforcer le rôle de l'Organisation en vue de promouvoir la coopération internationale pour le développement et en tant que meilleur espoir de l'humanité pour concrétiser ses aspirations universelles à la paix, à la coopération et au développement. L'ONU

pourra le faire en encourageant une large vision du développement humain, notamment dans les domaines essentiels d'une coordination accrue des politiques, et en contribuant à mettre en place des capacités humaines et institutionnelles, avec notamment la mobilisation des technologies de l'information et de la communication. Ce faisant, il devrait être plus aisé pour les pays en développement de s'intégrer dans la nouvelle économie mondiale, et de partager ses avantages et ses responsabilités. C'est seulement ainsi qu'il serait possible, à mon avis, de combler le fossé économique croissant et la « fracture numérique » et ainsi de promouvoir le développement, d'éliminer la misère et d'accroître la stabilité pour tous.

M. Sychov (Bélarus) (*parle en russe*) : La délégation de la République du Bélarus partage le point de vue de ceux qui ont pris la parole en cette salle et qui pensent que les événements qui se sont déroulés récemment à New York et Washington constituent une tragédie universelle, et posent un défi à la communauté internationale des nations. Nous exprimons nos sincères condoléances au peuple américain et aux proches de ceux qui ont souffert de ces attaques terroristes. Aujourd'hui, alors que le terrorisme est devenu mondial, nous devons joindre nos efforts pour éradiquer ce fléau aux niveaux national et international.

En ce qui concerne la question du renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat, je voudrais exprimer la satisfaction de la délégation de la République du Bélarus devant la convocation de la séance d'aujourd'hui. Cet événement constitue, en effet, à notre point de vue, une impulsion supplémentaire donnée à la prise en compte des questions économiques dans l'ordre du jour de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale. De plus, ce dialogue de haut niveau devrait, à notre avis, contribuer de façon substantielle à la préparation de la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, qui soit se tenir en novembre au Qatar, de la Conférence internationale sur le financement du développement, qui doit se tenir au Mexique, et du Sommet mondial sur le développement durable, qui doit se tenir en Afrique du Sud en 2002.

Aujourd'hui, il est déjà devenu axiomatique de dire que la réalisation des objectifs de développement qui ont fait l'objet d'un accord dans les documents des plus importantes conférences et réunions de haut niveau au sein du système des Nations Unies est impensable si l'on ne forge pas un consensus nouveau sur les bases et les principes de la coopération économique internationale. L'établissement rapide d'un tel consensus n'est pas seulement un impératif abstrait. C'est un impératif vital pour plus d'un cinquième de la population de la terre, qui continue de vivre dans d'atroces conditions de misère, en particulier dans les pays en développement.

Dans cette conjoncture, je pense que nous pouvons, avec un certain degré de satisfaction, relever qu'il existe un mouvement progressif dans ce sens au sein de la communauté internationale. À ce sujet, notre délégation voudrait exprimer sa satisfaction de l'état actuel du processus de négociation pour la préparation de la Conférence internationale sur le financement du développement, qui est déjà devenu un exemple de succès dans l'établissement d'un réel partenariat entre les gouvernements, le système et les organismes des Nations Unies, les institutions de Bretton Woods, le secteur privé et la société civile. La République du Bélarus espère que ce processus persistera dans sa dynamique positive et conduira à des résultats concrets pour le règlement des problèmes les plus urgents, parmi lesquels figure la question clef de la mobilisation de ressources financières supplémentaires pour le développement.

Dans ce cadre, et pour prendre un seul exemple de l'étendue et de l'importance des problèmes qui se posent à nous, je voudrais citer l'analyse présentée dans le rapport du Groupe Zedillo, selon laquelle le seul respect des obligations convenues lors des négociations commerciales multilatérales du Cycle d'Uruguay, se traduiraient par un profit supplémentaire d'environ 130 milliards de dollars par an pour les pays en développement. Manifestement, même si l'on ne résolvait cette question que partiellement, on pourrait fournir aux pays en développement une somme supplémentaire de 50 milliards de dollars par an ce qui, selon l'analyse du même Groupe, est essentielle pour le financement des objectifs de développement pour 2015. Notre délégation espère que la communauté internationale sera en mesure au moins d'entamer des discussions concrètes sur ces problèmes à la prochaine conférence ministérielle de l'OMC à Doha. Nombreux sont ceux qui fondent des espoirs sur ce qu'on peut appeler un « cycle de développement ».

À ce sujet, je voudrais noter tout particulièrement que la République du Bélarus a déjà pris un certain nombre de mesures spécifiques pour répondre aux

intérêts des pays en développement dans le cadre du problème de l'accès aux marchés, et aujourd'hui plus de 100 pays en développement jouissent d'un régime commercial préférentiel avec notre pays.

L'extension du cadre de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication est devenue un des facteurs déterminants pour la réalisation effective des objectifs de développement, et pour l'intégration effective des États dans le système économique mondial. À cet égard, la délégation de la République du Bélarus se félicite de l'établissement du Groupe d'étude sur les technologies de l'information et de la communication qui est extrêmement prometteur au regard de la place qu'il occupera au sein du système des Nations Unies, et qui constitue une tentative encourageante d'établir un mécanisme pour un partenariat concret entre les gouvernements, les organisations du système des Nations Unies et le secteur privé. Nous espérons que ce groupe d'étude, agissant strictement dans le cadre du mandat qui lui a été conféré par la déclaration ministérielle de la réunion de haut niveau du Conseil économique et social de l'année 2000, saura faire face aux tâches qui l'attendent, afin d'inverser et d'éliminer le dangereux processus de l'élargissement de la « fracture numérique », dont les coûts pèsent particulièrement sur les pays en développement.

Je pense que personne ne doute que des progrès tangibles dans ce domaine pourraient rapprocher véritablement les pays en développement de leur objectif d'atteindre un développement durable.

M. Adam (Israël) (*parle en anglais*) : Ma délégation voudrait tout d'abord, par votre intermédiaire, Monsieur le Président, féliciter le Président de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale pour son élection, et remercier le Secrétariat d'avoir préparé cet important dialogue.

Israël est heureux de participer à ce dialogue de haut niveau sur le renforcement de la coopération internationale économique pour le développement par le partenariat. Alors que nous entrons dans le XXIe siècle, nous faisons face à un monde qui recèle des possibilités immenses, mais qui est aussi rempli de dangers. Le monde s'est rétréci de nombreuses façons, grâce à l'émergence de réseaux mondiaux de finance et d'information, et grâce aux innovations technologiques qui les ont rendu possibles. Mais, comme nous le savons également, ce monde nous présente également de nouvelles menaces, et des défis grandissants.

Nous sommes réunis à l'occasion de ce dialogue de haut niveau pour relever un de ces défis, celui de l'intégration des pays en développement dans ces cadres mondiaux, et de la réduction de la « fracture numérique ». Israël possède à cet égard un savoir-faire important et une grande expertise, qu'il a partagé avec des pays du monde entier depuis plus de 40 ans.

Tout en traitant sa propre « fracture numérique », Israël a récemment offert de partager son expérience avec le Groupe d'étude sur les technologies de l'information et de la communication au Département des affaires économiques et sociales, et espère qu'une coopération fructueuse s'établira dans ce cadre. Israël partage l'opinion que le Groupe d'étude devrait recevoir les ressources financières nécessaires, et fait l'éloge du travail qui a été fait jusqu'à présent.

Par le biais du Centre pour la coopération internationale, aussi appelé MASHAV, Israël a partagé avec plus de 175 000 stagiaires de 140 pays du monde le savoir et l'expérience qu'il a acquis au cours des 53 ans de son existence dans le domaine du développement.

À mesure que nos propres compétences en matière de développement ont augmenté et que notre partenariat avec le secteur privé et la société civile en Israël s'est développé, l'éventail des cours offerts par le MACHAV s'est également élargi, couvrant des secteurs aussi divers que l'irrigation, l'agriculture du désert, la gestion des ressources en eau, l'éducation préscolaire, le développement communautaire, la médecine des urgences et des catastrophes, et bien d'autres encore. Au cours des dernières années, Israël a également partagé les compétences qu'il a développées dans son secteur de technologie de pointe.

Dans le sillage de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, le MACHAV a été en mesure de mettre en oeuvre un effort de développement multinational axé sur l'amélioration des pratiques agricoles et la stabilisation des approvisionnements alimentaires en Afrique. Le cercle vicieux de la guerre et des déplacements ont mis en péril l'acheminement de denrées de base dans nombre de régions du continent. Au cours des deux dernières décennies, le MACHAV a mis sur pied plusieurs projets en Afrique, destinés à introduire de nouvelles technologies pour diversifier les cultures,

principalement grâce à une utilisation plus efficace des systèmes d'eau et d'irrigation. Avec la coopération de l'Organisation des Nations Unies, ces projets peuvent être développés, permettant ainsi aux communautés qui ont tout juste de quoi vivre de sortir de l'état précaire dans lequel elles se trouvent actuellement.

Bien que les outils de développement disponibles se soient développés au cours des 50 dernières années, Israël reste attaché aux mêmes principes qui lui ont permis d'atteindre un rythme rapide de développement durable depuis plusieurs années. En continuant à privilégier les solutions allant de la base vers le sommet, le renforcement des capacités humaines et les arrangements coopératifs avec d'autres organisations, Israël restera résolu à aider d'autres jeunes nations à développer leurs ressources et à s'intégrer de façon satisfaisante au reste du monde.

À cet égard, nous félicitons tant le Secrétaire général que certains fonds et institutions des Nations Unies d'avoir lancé de nouveaux programmes novateurs, ainsi que des groupes d'étude composés de partenariats publics et privés, qui sont capitaux pour faire en sorte que la mondialisation serve à promouvoir le développement durable.

S'il est un événement qui démontre la nécessité urgente d'atténuer la pauvreté et d'offrir de plus grandes possibilités économiques à un plus grand nombre de gens, c'est bien la tragédie que nous avons tous vécue ici à New York, il y a moins de 10 jours. Une fois que le moment du deuil sera passé et que le long processus de guérison commencera, le monde devra faire face, parmi de nombreux autres défis, à la nécessité d'oeuvrer en vue d'améliorer les conditions qui poussent des individus à commettre des actes ignobles extraordinaires.

J'aimerais présenter, au nom du Gouvernement et du peuple israéliens, nos sincères condoléances et exprimer notre sympathie au Gouvernement et au peuple des États-Unis d'Amérique, ainsi qu'aux amis et proches des victimes de ces actes terroristes horribles et tragiques.

À cet égard, il convient de rappeler que l'Agenda pour le développement, tel qu'il a été adopté par l'Assemblée générale, a un objectif plus vaste que le simple progrès économique, aussi important soit-il. L'Agenda est destiné à favoriser une meilleure compréhension des nouveaux problèmes mondiaux et d'encourager la coopération internationale nécessaire pour les résoudre. Alors qu'il serait beaucoup plus encourageant d'orienter nos énergies exclusivement vers la création de meilleurs débouchés économiques pour tous, le défi consistant à lutter contre le terrorisme nous a été imposé de la façon la plus catastrophique et inimaginable qui soit. Il s'agit d'une bataille que nous ne pouvons plus nous permettre le luxe d'éviter.

M. Kafando (Burkina Faso) : Je voudrais tout d'abord, au nom de mon pays, féliciter M. Han de son élection à la présidence de l'Assemblée générale et l'assurer de l'entière coopération de ma délégation. Je félicite également les autres membres du Bureau, dont le précieux concours et la contribution solidaire aideront au succès de nos travaux.

Et puisque nos assises se déroulent à l'ombre des tristes événements qui ont endeuillé non seulement notre pays d'accueil, mais aussi plusieurs autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies, je voudrais leur exprimer ici la compassion du Gouvernement burkinabè.

Ce n'est pas par pure tradition que l'Assemblée générale a décidé d'organiser encore un dialogue de haut niveau sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat. La tenue de ce deuxième dialogue s'est imposée surtout par le fait qu'aujourd'hui, le développement est désormais le souci et la préoccupation majeurs des États, dans une conjoncture essentiellement dominée par la mondialisation. En témoigne le thème général du présent forum d'échange, axé sur l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale du XXIe siècle.

À ce sujet, beaucoup de choses ont été dites et plusieurs engagements pris. Les unes après les autres, les institutions multilatérales telles que la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et les banques régionales de développement, ont adopté des politiques de développement visant à favoriser l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale. Reste maintenant à accélérer leur réalisation.

Si du côté des pays développés, notamment ceux du Groupe des Huit, une place importante est de plus en plus accordée aux questions de développement lors de leurs sommets annuels, les décisions qu'ils prennent à ce sujet ne doivent pas rester des voeux pieux mais être porteuses d'objectifs clairs et quantifiables à même de libérer le monde de la pauvreté.

À cet effet, la Conférence internationale sur le financement du développement, prévue l'an prochain au Mexique, devra être l'occasion d'examiner les moyens de mobiliser au mieux les ressources nécessaires destinées à compléter les efforts de développement des pays démunis. Le financement du développement permettra aux partenaires au développement de réformer et d'améliorer l'efficacité de l'aide publique au développement et de créer des conditions favorables à l'augmentation des investissements privés dans les pays en développement.

II est indispensable, pour cela, que les bailleurs de fonds s'engagent à coordonner leurs efforts; à orienter leurs programmes vers les pays les plus pauvres; à délier l'aide; à harmoniser et simplifier les procédures et mécanismes qui limitent l'efficacité de l'aide au développement.

Pour sa part, le Gouvernement burkinabè travaille à la réalisation d'une croissance économique forte, s'inscrivant dans la durée. C'est ainsi qu'il s'est fixé un objectif de croissance moyen, de l'ordre de 7 à 8 % par an, pour la période 2000-2004, adossé essentiellement sur les activités du secteur privé. Ce qui implique la création d'un environnement favorable à l'investissement privé, notamment par la poursuite de la politique de libéralisation de l'économie et l'intensification des réformes visant la création d'un cadre juridique sécurisant et stable pour l'investissement privé.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication, on le sait, constituent l'un des piliers de la mondialisation. On ne saurait les évoquer sans relever d'emblée un paradoxe : en effet, malgré les progrès techniques et technologiques, censés rapprocher les nations et les peuples et créer des richesses pour tous, le fossé du développement va grandissant entre pays développés et pays en développement au rythme des progrès enregistrés.

Aujourd'hui encore, dans les pays en développement et en Afrique notamment, l'informatique demeure un luxe, voire un prestige réservé aux seuls nantis. Notre administration publique et notre secteur privé n'ont pas les moyens de s'offrir des outils technologiques adéquats et de former du personnel compétent pour relever le défi du développement.

Alors que faire pour qu'un pays comme le Burkina, et avec lui tous les pays laissés-pour-compte, puissent néanmoins bénéficier des retombées positives de cette technologie nouvelle et réduire ainsi l'écart avec les pays développés? La réponse à cette question pourrait venir en partie du Groupe d'étude sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, dont le Conseil économique et social a recommandé la création, et dont nous attendons ardemment qu'il permette d'explorer de nouvelles formules de partenariat dans ces domaines susceptibles de contribuer à la résolution des problèmes de développement.

Poursuivant ses modestes efforts en la matière, le Burkina Faso a élaboré en 1999 un plan du développement de l'infrastructure nationale d'information et de communication pour la période 2000-2004, qui prévoit une couverture radiophonique et télévisuelle totale du territoire national et la mise en place d'un réseau Internet qui, à terme, desservira toutes les provinces.

La promotion de l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale, l'amélioration de l'insertion des pays en développement dans le réseau mondial de l'information, tels sont les deux objectifs majeurs assignés à la communauté internationale pour aider les pays en développement. Je souhaite vivement que notre réunion contribue à renforcer le dialogue entre tous les acteurs et les partenaires au développement.

Et dans cette optique, l'Organisation des Nations Unies devra mettre à profit l'élan donné par le Sommet du Millénaire pour canaliser les efforts déployés en vue de faciliter l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale.

Il est de notre devoir à tous d'encourager également la bonne coopération et le dialogue qui se sont établis depuis quelque temps entre les institutions des Nations Unies et celles de Bretton Woods, car en définitive les actions des organisations multilatérales ne sont couronnées de succès que si elles sont confortées par l'engagement politique des États-membres, notamment des pays bailleurs de fonds.

À cet égard, il nous plaît de saluer le soutien inestimable que ces pays amis ne cessent d'apporter au Burkina Faso dans ses efforts de lutte contre la pauvreté.

M. Šimonović (Croatie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord, au nom du Gouvernement et du

peuple de la Croatie exprimer nos condoléances les plus sincères aux familles et aux amis de toutes les victimes innocentes qui ont péri lors des attaques terroristes de la semaine dernière. Ces tragiques événements nous rappellent tous à quel point il est indispensable que la communauté internationale prenne des mesures réalistes et globales pour éliminer le terrorisme sous toutes ses formes. Ma délégation se félicite donc du caractère opportun de la décision prise aujourd'hui par le Président de donner la priorité à la question qui nous occupe en demandant que le débat à l'Assemblée générale commence dès le 1er octobre.

Ma délégation se félicite du Dialogue de haut niveau sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat et des possibilités offertes au sein de l'Assemblée générale de traiter de cette question importante de l'ordre du jour qui concerne les moyens de faciliter l'intégration des pays en développement dans l'économie du XXIe siècle qui est marquée par la mondialisation. Le caractère dynamique de l'économie internationale continue à affecter les conditions de vie des peuples du monde entier. Le fait que les disparités entre riches et pauvres ne font que s'aggraver devrait être une cause principale de préoccupation internationale. Alors que s'approche le premier anniversaire de la Déclaration du Millénaire, déclaration faisant siennes les promesses historiques faites par les dirigeants du monde, notamment dans les domaines du développement et de l'éradication de la pauvreté, il est absolument nécessaire de revoir et de réexaminer la notion de stratégie globale de développement durable par le biais de l'intégration économique internationale et du partenariat.

Beaucoup d'entre nous ont des idées très précises sur les effets de la mondialisation. Le problème c'est que nombre de ces idées sont très divergentes. En dépit de toutes les connotations que l'on peut donner à la mondialisation, et avec du recul, il est évident que la mondialisation est inévitable. Ses incidences sur les questions avec lesquelles l'Organisation des Nations Unies a été aux prises depuis sa création, à savoir la pauvreté et le développement, ont été en vérité très inégales. Dans les efforts que nous déployons pour gérer la mondialisation, nous reconnaissons tous que notre première tâche consiste à promouvoir une compréhension plus large et plus approfondie du caractère mondial et transnational de cette question, ainsi que de renforcer la coopération internationale pour le développement en tant qu'instrument principal permettant de s'attaquer à ses conséquences. Les moyens à adopter pour atteindre cet objectif doivent cependant être revus dans le contexte des défis à la fois actuels et futurs. En effet, ces défis pourraient être facilement exacerbés par les événements récents, totalement imprévisibles qui sont survenus la semaine dernière, et qui pourraient déstabiliser de nouveau l'économie mondiale, avec des conséquences graves pour les pays en développement. Le caractère de la situation actuelle, maintenant plus que jamais, exige un débat minutieux et intense sur l'ordre du jour qui est le nôtre.

Face à la mondialisation, le fait de traiter de la question de l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale a inévitablement donné lieu au renforcement des liens existant entre les activités des divers organes de l'Organisation des Nations Unies. Bien que l'Organisation des Nations Unies ait obtenu des résultats positifs lors de la dernière décennie dans ses efforts visant à relever le défi de la mondialisation et à façonner celle-ci, la coopération étroite avec les organisations internationales et régionales doit être renforcée de manière non hiérarchique.

Eu égard aux perspectives régionales qui se font jour dans ce débat, et compte tenu des mécanismes régionaux novateurs et des institutions régionales qui ont été récemment mises en place ou renforcées, nous ne devons pas oublier le rôle vital que ces mécanismes et institutions ont à jouer. La mondialisation a pesé sur les choix faits en matière de priorités politiques dans de nombreux pays à économie de transition, amenant ces pays à faire de l'accès à diverses organisations régionales s'occupant de questions relatives à l'économie, au commerce, à la sécurité et à la politique un objectif prioritaire, car ils savaient qu'une autre ligne de conduite mènerait immanquablement à la marginalisation. Il va sans dire que la fragilité des prévisions économiques occidentales, mise en relief par les événements des six derniers mois, auront un impact négatif sur les perspectives de croissance économique de l'économie des pays de l'Europe centrale et orientale. De plus, du point de vue l'intégration, un ralentissement des marchés de l'Europe occidentale présente de graves dangers pour les perspectives d'élargissement de l'Union européenne et pour la région dans son ensemble.

Cependant, les capacités institutionnelles et le caractère universel de l'Organisation des Nations Unies devraient en dernière analyse permettre à celle-ci de jouer un rôle central dans la création du consensus international nécessaire à l'adoption de réformes visant à la création d'un système financier international renforcé et stable. Je voudrais, en particulier, souligner l'importance que ma délégation attache à la définition d'un rôle plus éminent pour le Conseil économique et social dans le domaine du développement durable et de la coopération économique.

La République de Croatie continuera à appuyer et à promouvoir les réformes, qui englobent le dialogue entre le Conseil économique et social, les institutions de Bretton Woods et l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et l'extension de ce dialogue à la société civile, notamment le secteur privé. Ceci exigera des efforts considérables afin de consolider davantage un ordre du jour mondial qui permette d'assurer le renforcement et la stabilité d'un système financier international sensible aux priorités d'une croissance et d'un développement équitables du point de vue social et économique.

En outre, les commissions techniques du Conseil économique et social qui traitent des questions d'ordre économique, social et écologique devraient être des acteurs importants dans la promotion de la cohérence des politiques et dans le renforcement de l'intégration des pays en développement au sein des réseaux émergents d'information mondiale par le biais de la promotion des technologies de l'information et de la communication. La récente création d'un Groupe d'étude sur les technologies de l'information et de la communication est bienvenue. Par le biais de cet organe, l'Organisation des Nations Unies détient la possibilité unique de jouer un rôle de catalyseur dans la promotion de la sensibilisation du public à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication aux fins de développement, rôle qu'elle devrait assumer sans plus attendre.

Grâce à ces efforts conjoints de coopération mondiale, d'échange et d'intégration et en créant de nouvelles occasions de partenariat dans les domaines du commerce, des investissements, de la finance, des connaissances et de la technologie, les effets négatifs de la mondialisation peuvent être freinés et transformés en une force positive pour tous. Dans le même temps, il convient de ne pas oublier que, fondamentalement, le choix ultime en matière de politique appartient aux États, bien que ce choix soit fort difficile.

Ma délégation se réjouit de lire les conclusions des discussions du groupe mixte et les tables rondes au cours du dialogue de haut niveau. Ma délégation espère que le résultat final fournira des intrants substantiels, qui consolideront les réalisations existantes mais donneront également lieu à des idées pratiques et orientées vers l'action, lesquelles seront utilisées pour le financement du développement et dans les travaux du Conseil économique et social alors qu'il tente de combler le fossé numérique.

M. Listre (Argentine) (*parle en espagnol*) : Je voudrais commencer par vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection car c'est la première fois que je prends la parole au sein de cette assemblée durant la cinquante-sixième session. Je voudrais également vous dire que vous pouvez compter sur la coopération de ma délégation afin que votre activité soit fructueuse.

Je voudrais également saisir cette occasion pour exprimer la profonde douleur de mon gouvernement et de mon peuple après les actes terroristes qui ont eu lieu aux États-Unis d'Amérique le 11 septembre dernier. Nous sommes particulièrement solidaires avec les familles des victimes, avec le peuple et avec le Gouvernement des États-Unis d'Amérique. Nous nous associons aux pays qui aiment la paix et la liberté dans notre lutte conjointe contre cette menace brutale qui affecte toute l'humanité.

La délégation argentine participe à ce dialogue de haut niveau avec un intérêt particulier, car nous pensons qu'il s'agit d'une excellente occasion d'exposer la position de notre pays face aux défis actuels que la mondialisation pose à notre monde en développement. Nous appuyons cette initiative, de même que les autres en cours, car nous espérons que l'ONU pourra jouer un rôle décisif dans les domaines social et économique, au cours des prochaines années, en facilitant l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale, et en permettant à ces pays de vaincre la pauvreté et le retard actuel et de s'acheminer vers un développement économique et humain.

Mon pays s'efforce actuellement d'atteindre une croissance économique durable et de surmonter la récession qui a débuté il y a trois ans, laquelle était due à des facteurs nationaux et internationaux, notamment

bien sûr, à l'impact des crises financières internationales successives qui ont touché plusieurs économies au cours de la dernière décennie.

Nous sommes pleinement conscients du fait que nous sommes les principaux responsables de notre développement. Nous savons également que cela dépend de notre capacité de créer des conditions de stabilité politique, un État de droit, et de mettre en place une gestion suffisamment responsable et austère des finances publiques, qui limiterait les dépenses improductives du gouvernement, particulièrement dans la bureaucratie, et de lutter contre la corruption administrative et poursuivre la campagne contre la fraude fiscale. Toutes ces idées ont été énoncées de manière constante au cours de ces dernières années en Argentine, et ont finalement débouché sur l'adoption récente de la loi de déficit zéro, qui interdit à l'État de contracter de nouveaux emprunts et de dépenser au-delà de ses revenus afin d'éliminer tous les doutes concernant la durabilité de notre politique fiscale face aux marchés.

De toute évidence, la mise en oeuvre de cette politique exige un effort extraordinaire de la part de la population argentine. Nous sommes, toutefois, profondément convaincus que c'est la base nécessaire qui permettra de retrouver le chemin de la croissance et de créer un climat propice aux investissements.

Cela dit, il est clair que compte tenu de la mondialisation dans laquelle nous vivons, des efforts menés au niveau national ne sauraient être suffisants si les pays se heurtent à des difficultés commerciales, car le commerce est un élément fondamental de l'intégration mondiale pour les pays en développement et joue un rôle fondamental dans le développement de ces pays.

La persistance d'obstacles s'agissant de l'accès aux marchés des pays développés, sous forme de tarifs douaniers, de quotas et de subventions à la production nationale et à l'exportation qui existent dans ces pays, limite les possibilités économiques du monde en développement et aggrave les problèmes économiques, ce qui a une incidence sur le niveau de vie de la population.

Comme cela a été récemment soutenu par les dirigeants du Groupe Cairn, association de pays dont l'objectif est de réduire le protectionnisme agricole, l'aide globale aux producteurs des pays les plus développés a augmenté. Nous nous trouvons donc dans une situation similaire à celle de 1986, outre le fait que certains marchés continuent de jouir d'un fort protectionnisme. Ces perturbations dans le commerce et la production ont un caractère nettement discriminatoire, parce qu'elles établissent des règles commerciales asymétriques qui pénalisent particulièrement les pays qui ne sont pas en mesure de concurrencer la trésorerie nationale des pays riches.

La libéralisation des marchés internationaux pour les produits concurrentiels provenant des pays en développement et, dans le cas de mon pays, la libéralisation des marchés agricoles ne sont pas simplement des questions d'ordre commercial. Il s'agit d'un élément central dans notre stratégie de développement.

Lors des débats qui auront lieu à la quatrième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce en novembre prochain, à Doha (Qatar), il importera d'aborder ce problème et nous concentrerons notre action sur la convocation d'un cycle multilatéral qui devra inclure la question agricole avec un ordre du jour concret. C'est à cette condition que nous accepterons de lancer un nouveau cycle de négociations commerciales dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce.

L'ONU a réagi rapidement face à ces défis économiques et sociaux. J'en veux pour preuve la convocation d'une Conférence internationale pour le financement du développement, qui aura lieu en mars prochain au Mexique, à Monterrey. Les travaux du Comité préparatoire et l'excellent rapport du Groupe de haut niveau conduit par le Président du Mexique, M. Ernest Zedillo, ont pris note de ce problème commercial, ainsi que du fait que le prochain cycle de négociations commerciales devra porter sur « les négociations du développement » au bénéfice des pays en développement, mais aussi dans l'intérêt des pays les plus développés. Comme cela a été dit dans ce rapport, « Dans le village mondial, la misère devient très vite le problème de l'autre : manque de débouchés pour les produits, immigration illégale, pollution, maladies contagieuses, insécurité générale... ».

Notre pays a oeuvré afin d'élargir ses marchés et, comme d'autres régions, l'Argentine a d'abord concentré ses efforts sur ses relations avec ses voisins, auxquels nous sommes liés sur le plan historique et avec qui nous avons des affinités qui vont au-delà du domaine commercial. Dans le cadre du Marché

commun du sud (Mercosur), élargi à la Bolivie et au Chili, nous continuons notre tâche de formation d'un bloc régional intégré. Il s'agit d'un régionalisme ouvert prêt à promouvoir l'intégration économique et commerciale avec d'autres régions. L'objectif de Mercosur est d'en arriver à une intégration de tout l'hémisphère dans les années à venir, dans le cadre du libre échange des Amériques, qui devrait être instituée dès 2005. Nous avons également engagé récemment les négociations dites « 4+1 » entre le Marché commun du Sud (Mercosur) et les États-Unis dans le même but de promouvoir la libéralisation du commerce et l'ouverture de nos marchés respectifs.

C'est de cette manière que s'effectue notre intégration dans l'économie mondiale au XXIe siècle. Mais même si nous réalisons des progrès importants dans le domaine des réformes politiques internes, dans la libéralisation du commerce ou dans les apports d'investissements directs destinés au pays en développement, la coopération internationale pour le développement restera un élément essentiel pour les pays dans lesquels les investissements privés sont insuffisants ou les pays qui doivent faire face à des catastrophes naturelles ou à des crises humanitaires dont il faut s'occuper d'urgence. Le rôle joué par l'aide publique au développement est indispensable à ces pays de même que les prêts consentis par les banques multilatérales.

Nous exprimons l'espoir que nous pourrons atteindre l'objectif d'une aide publique au développement représentant 0,7 % du produit national brut des pays industrialisés. Nous espérons que la conférence de Monterrey nous permettra de discuter en détail de ces questions qui sont fondamentales pour le développement et l'élimination de la pauvreté.

Enfin, je voudrais indiquer que nous souhaitons de tout coeur voir les pays en développement profiter pleinement des bienfaits extraordinaires résultant de la révolution de l'information et des technologies de la communication. Il n'est nullement besoin de s'attarder sur les incidences que ce processus a pour la croissance économique, l'amélioration du commerce et l'augmentation des investissements. Toutefois, nous risquons fort de voir la fracture dite numérique marginaliser le monde en développement et l'empêcher de profiter de cette nouvelle possibilité.

Nous espérons qu'une fois les difficultés actuelles surmontées, le Secrétaire général pourra annoncer la création d'un groupe d'étude à composition publique et privée qui, en collaboration étroite avec d'autres initiatives en cours comme celle que soutient le Groupe des Huit, dirigera les efforts qui feront de l'accès universel aux techniques de la communication et de l'information une réalité. Notre pays, qui mène actuellement à bien des projets tendant à encourager l'utilisation et la diffusion de l'Internet à l'échelle nationale dans le domaine de l'éducation, voudrait faire partie de ce groupe d'étude afin de faire part de son expérience et de bénéficier de celle des autres pays.

Enfin, je voudrais dire ma reconnaissance pour l'occasion qui nous a été donnée de dialoguer de manière efficace sur les moyens qui nous permettront de relever de manière adéquate les défis que nous pose la mondialisation. Nous sommes persuadés que l'Organisation des Nations Unies jouera un rôle décisif dans ce processus.

M. Aboul Gheit (Égypte) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, étant donné que c'est la première fois que je prends la parole au cours de la présente session, je voudrais dire que l'Égypte condamne les criminels actes de terrorisme qui ont été perpétrés à New York, à Washington et en Pennsylvanie. Nous tenons à exprimer au peuple et au Gouvernement des États-Unis les condoléances les plus sincères du peuple et du Gouvernement égyptiens.

Alors que la mondialisation et l'interdépendance progressent, les partenariats constituent un mécanisme fondamental pour la réalisation du développement. Il ne s'agit pas d'un luxe ou d'un choix que les pays peuvent refuser s'ils le souhaitent. Ceci est particulièrement vrai en ce qui concerne l'intégration saine et ordonnée des pays en développement dans l'ordre économique international. Toutefois, pour que ces partenariats produisent l'effet désiré, il faut mobiliser toutes les ressources et tous les efforts nécessaires pour créer un ensemble de conditions nationales et internationales essentielles à leur succès.

De manière plus globale, les partenariats supposent la combinaison et la coordination de tous les efforts aux niveaux national et international. Nous estimons que les partenariats font une place à de nombreux acteurs au niveau national, notamment à l'État et aux institutions nationales, au secteur privé et à la société civile. Au niveau international ces partenariats comprennent les pays donateurs, les institutions économiques multilatérales et la société

civile internationale ainsi que le secteur privé international et en particulier les grandes sociétés transnationales.

Il ne fait aucun doute que c'est principalement aux pays en développement qu'incombe la tâche de formuler les stratégies et politiques de développement. À cet égard, les défis que présente la mondialisation et les possibilités qu'elle offre, imposent de créer des partenariats au niveau national. On peut y parvenir en améliorant les structures de gouvernance, en renforçant les capacités et en relevant les normes qu'appliquent les institutions internes dans leurs modes de fonctionnement tout en augmentant et en améliorant la coordination entre les divers acteurs nationaux dans le domaine du développement. Il faut aussi pour cela faire appel au peuple et respecter les principes démocratiques, les droits de l'homme et la primauté du droit. Dans de nombreux cas, il faut pour appliquer ces normes et ces objectifs d'immenses ressources humaines et matérielles qui dépassent de loin les possibilités de ces pays.

À cet égard, les partenariats entre les gouvernements et le secteur privé jouent un rôle crucial pour réduire le fossé financier actuel et donner libre cours à l'immense énergie et à la créativité du secteur privé pour promouvoir le développement. La société civile joue également un rôle essentiel à cet égard en mobilisant des ressources additionnelles et en répartissant les produits du développement de manière plus équitable, en même temps qu'elle préserve les bienfaits issus du développement et intensifie le degré de participation de la population à la promotion des efforts de développement.

Aucun effort national tendant à la réalisation de la croissance économique et du développement dans un esprit constructif et réel de partenariat national ne peut réussir en l'absence d'un climat international sain et favorable au développement. Un climat international qui cherche en priorité à éliminer les déséquilibres qui existent au sein du système économique international est en effet essentiel. Ces déséquilibres peuvent être dus aux conséquences néfastes qu'ont sur les pays petits ou faibles les décisions politiques adoptées par les pays développés ou être dus au retard pris par les institutions économiques multilatérales qui n'ont pas été en mesure d'adapter suffisamment rapidement leur développement institutionnel aux événements politiques et économiques internationaux. Il faut donc remédier à ces déséquilibres et prendre des décisions qui permettent de mieux répondre à la situation des pays en développement pour ce qui est de leur développement tout en tenant compte des intérêts de tous les membres de la communauté internationale et pas simplement de quelques pays ou d'une poignée d'entités économiques géantes.

Compte tenu de tout ceci, nous voyons la nécessité pour l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale de mettre rapidement fin une fois pour toutes au dialogue improductif qui vise à entraver l'élaboration d'une vision internationale intégrale de développement. Ce dialogue cherche à mettre seulement l'accent sur les dimensions nationales ou internationales pour résoudre les problèmes du développement. Nous reconnaissons, en outre, la responsabilité fondamentale qu'ont les pays pour ce qui est de la formulation de leurs stratégies et politiques de développement; nous n'acceptons toutefois pas la vision fausse qui réduit la dimension internationale à un rôle superficiel d'appoint à la promotion des efforts de développement.

Les vrais partenariats supposent la volonté sincère et constructive de redresser les déséquilibres au niveaux national et international. Ils supposent également que la communauté internationale se défasse des opinions actuelles au sujet du rôle des pays donateurs, du secteur privé international et des institutions économiques multilatérales et formule un rôle plus positif et plus bienveillant mieux à même de faire face aux besoins et aux conditions de développement des pays en développement. En redéfinissant ce rôle, il faudrait avoir la franchise de reconnaître les responsabilités et les devoirs de toutes les parties aux niveaux national et international dans un véritable esprit de partenariat qui tienne compte du droit de tous les peuples du monde de se développer et de prospérer.

La séance est levée à 18 h 25.